

**PORTANT MODIFICATION DES MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
DES FORMATIONS PORTÉES PAR L'ECOLE DE DROIT**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération n°2019-09-24-03 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique portant sur les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) 2019 - 2020 ;

Vu la délibération à distance n°2020-04-06-06 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique portant sur le Plan de continuité pédagogique dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (COVID-19) ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures nationales de confinement mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 ;

Vu l'arrêté n°UCA-2020-267 du 1^{er} juillet 2020 portant modification de l'arrêté n°UCA-2020-183 ;

ARRETE

les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) 2019 – 2020 modifiées, telles que jointes en annexe, pour les formations suivantes, portées par l'Ecole de Droit :

- CAPACITE en droit
- LICENCE Droit
- LICENCE Administration économique et sociale
- LICENCE PROFESSIONNELLE Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier
- LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers du notariat
- MASTER Droit privé
- MASTER Droit public
- MASTER Droit notarial

Fait à Clermont-Ferrand, le 16/04/2020

Le Président de l'Université Clermont Auvergne


Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le 08 JUIL. 2020

- Publié le 08 JUIL. 2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite Covid 19

CAPACITE EN DROIT

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Nadine BREGHEON, nadine.bregheon@uca.fr

Contact en scolarité : (NOM Prénom, adresse de messagerie)

Scolarité de l'Ecole de droit : scola.droit@uca.fr

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative

Evaluation des connaissances

Accès à la salle d'examen

Retard toléré : 30 minutes pour les épreuves de 1 heure et deux heures

1 heure pour les épreuves de 3 heures et plus

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il n'a pas validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Capacité en droit 1^{ère} année

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
EC 1 : Introduction au droit		1	EvT		1	E	3H	1	E	3H	1	A	
EC 2 : Droit constitutionnel		1	EvT		1	E	3H	1	E	3H	1	A	
EC 3 : Institutions administratives		1	EvT		1	E	1H	1	E	1H	1	A	
EC 4 : Droit public													
EC 5 : Droit privé													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

A : Epreuve à distance

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
EC 1 : Droit des obligations		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 2 : Droit commercial		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 3 : Droit des personnes et de la famille		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 4 : Droit européen		1	EvT		1	A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

Lorsque l'année d'étude n'est pas entièrement obtenue, chaque semestre validé est conservé. Dans les semestres non validés, les notes supérieures ou égales à la moyenne sont conservées.

L'inscription en 2^{ème} année est possible pour les candidats qui ont validé un semestre d'enseignement de la 1^{ère} année.

A : Epreuve à distance

Capacité en droit 2^{ème} année

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
EC 1 : Droit administratif		1	EvT		1	E	3H	1	E	3H	1	A	
EC 2 : Droit civil notarial		1	EvT		1	E	3H	1	E	3H	1	A	
EC 3 : Economie politique		1	EvT		1	E	1H	1	E	1H	1	A	
EC 4 : Droit public													
EC 5 : Droit privé													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

A : Epreuve à distance

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
EC 1 : Droit du travail		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 2 : Droit pénal		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 3 : Procédure civile		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 4 : Finances publiques		1	EvT		1	A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

Lorsque l'année d'étude n'est pas entièrement obtenue, chaque semestre validé est conservé. Dans les semestres non validés, les notes supérieures ou égales à la moyenne sont conservées.

Conformément aux textes qui prévoient et fixent le régime du certificat de capacité en droit, l'obtention de ce diplôme ouvre l'accès aux études de droit avec :

- L'entrée en 1^{ère} année de licence en droit pour les titulaires de la capacité en droit,
- L'admission directe en 2^{ème} année de licence en droit pour les étudiants qui ont validé l'ensemble des 2 années d'étude avec une moyenne au moins égale à 15/20

A : Epreuve à distance



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid 19

Licence Droit

N1 DROIT - Semestre 1	Heures CM	Heures TD	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences															
					Evaluation initiale				RSE (aménag. examens)			Seconde chance								
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.					
						EvC/EvT														
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en Droit			18																	
UE 1 : Introduction au droit public	30	16	6		EvC		2	E	3h	1	E	1h								
UE 2 : Introduction au droit privé	30	16	6		EvC		2	E	3h	1	E	2h								
UE 3 : Introduction historique au droit	24		3		EvT		1	E	1h											
UE 4 : Qu'est-ce que le droit ?	24		3		EvT		1	E	1h											
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6																	
UE 1 : Histoire politique et sociale contemporaine 1	24		3		EvT		2	E et O		1	E	1h								
Parcours standard																				
UE 2 : Méthodologie et test de positionnement		24	3		EvC		2	E et O		1	E	1h								
EC 1 : Méthodologie du travail universitaire (MTU)					EvC		min 2	A		1	A									
EC 2 : Test de positionnement numérique					EvT		1	E	45min	1	E	45min								
EC 3 : Test de positionnement de rentrée																				
Parcours "remédiation"																				
UE 2 : Méthodologie et test de positionnement		24	3		EvC		2	E et O		1	E	1h								
EC 1 : Méthodologie du travail universitaire (MTU)		16			EvC		2	E et O		1	E	1h								
EC 2 : Approfondissement disciplinaire					EvC		min 2	A		1	A									
EC 3 : Test de positionnement numérique					EvT		1	E	45min											
EC 4 : Test de positionnement de rentrée																				
Parcours "réorientation"																				
UE 2 : Aides personnalisées et test de positionnement		30	3		EvC		2	E ou O ou M												
EC 1 : Aide personnalisée					EvC		min 2	A		1	A									
EC 2 : Test de positionnement numérique					EvT		1	E	45min											
EC 3 : Test de positionnement de rentrée																				
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES (1 UE au choix)			6																	
UE 1 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit			6																	
EC 1 : Introduction à la science politique	24			3	EvT		1	E	1h											
EC 2 : Introduction au droit international public et européen	24			3	EvT		1	E	1h											
UE 2 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie			6																	
EC 1 : Introduction à l'économie	30			3	EvT		1	E	1h											
EC 2 : Mathématiques : indices et analyse	30			3	EvT		1	E	1h											
UE 3 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Gestion			6																	

Epreuve unique*

EC 1 : Grandes fonctions de l'entreprise	30		3	EVT	1	E	1h				
EC 2 : Mathématiques : indices et analyse	30		3	EVT	1	E	1h				
UE 4 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences sociales		6									
EC 1 : Introduction à la sociologie	30		3	EVT	1	E	1h				
EC 2 : Introduction à la science politique	24		3	EVT	1	E	1h				
Stage complémentaire											

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarque :

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N1 DROIT - Semestre 2	Heures CM	Heures TD	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences																
					Evaluation initiale					RSE (aménag. examens)			Seconde chance								
					Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.						
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en Droit			18																		
UE 1 : Droit constitutionnel 1 : la Ve République	30	16	6		EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h									
UE 2 : Droit civil 1 : droit de la famille	30	16	6		EvC/EvT	50%+50%	3 2	E ou A1	3h	1	E A1	3h									
UE 3 : Droit constitutionnel 2 : systèmes constitutionnels étrangers	24		3		EvT N		1	E	1h												
UE 4 : Droit civil 2 : droit des personnes	24		3		EvT N		1	E	1h												
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6																		
Parcours standard																					
UE 1 : Anglais		15	3		EvC		Min 2	E A1		1	E ou O A1	1h									
UE 2 : Méthodologie de la dissertation		16	3		EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h									
Parcours "remédiation"																					
UE 1 : Anglais		15	3		EvC		Min 2	E A1		1	E ou O A1	1h									
UE 2 : Méthodologie de la dissertation																					
EC 1 : Méthodologie de la dissertation		16	3		EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h									
EC 2 : Méthodologie de la dissertation (avec renforcement)		16			EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h									
Parcours "réorientation"																					
UE 1 : Anglais		15	3		EvC		Min 2	E A1		1	E ou O A1	1h									
UE 2 : Aide personnalisée		25	3		EvC		2	E ou O ou M													
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES (1 UE au choix)			6																		
UE 1 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit			6																		
EC 1 : Organisation administrative et juridictionnelle	24			3	EvT N		1	E	1h												
EC 2 : Science politique	24			3	EvT N		1	E	1h												
UE 2 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie			6																		
EC 1 : Macroéconomie 1 : Grandes fonctions	30			3	EvT N		1	E	1h												
EC 2 : Mathématiques et statistiques descriptives	30			3	EvT N		1	E	1h												
UE 3 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Gestion			6																		
EC 1 : Système d'information comptable	30			3	EvT EvC		1 2	E ou A1	1h		A1										
EC 2 : Mathématiques et statistiques descriptives	30			3	EvT EvC		1 2	E ou A1	1h		A1										
UE 4 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences sociales			6																		
EC 1 : Histoire politique et sociale contemporaine 2	24			3	EvT N		1	E	1h												
EC 2 : Sociologie : Auteurs et théories	30			3	EvT N		1	E	1h												
Stage complémentaire																					

Epreuve unique*

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

A1 : Evaluations à distance.

N : Ces matières sont neutralisées. Elles ne font l'objet d'aucune épreuve et d'aucune note.

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N2 DROIT - Semestre 3	Heures CM	Heures TD	Crédits à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences															
					Evaluation initiale				RSE (aménag. examens)			Seconde chance								
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.					
						EvC/EvT														
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en Droit			18																	
UE1 : Droit administratif 1	30	16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h								
UE2 : Droit civil 1	30	16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h								
UE3 : Droit pénal général 1	24		3		EVT		1	E	1h											
UE4 : Méthode du commentaire juridique		20	3		EvC		2	E		1	E	1h								
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6																	
UE1 : Transversale et linguistique																				
EC 1 : Anglais		15		2	EvC		Min 2	E		1	E	1h								
EC 2 : Projet personnel et professionnel 1		10		2	EvC		2	M		1	M									
EC 3 : Enjeux politiques de la société française	24			2	EVT		1	E	1h											
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES (1 UE au choix)			6																	
UE 1 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit			6																	
EC 1 : Droit commercial	24			3	EVT		1	E	1h											
EC 2 : Histoire du droit pénal	24			3	EVT		1	E	1h											
UE 2 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie			6																	
EC 1 : Macroéconomie 2 : politiques économiques I	30			3	EVT		1	E	1h											
EC 2 : Probabilités 1	30			3	EvC		1	E	1h											
UE 3 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Gestion			6																	
EC 1 : Comptabilité de gestion	30			3	EvC		1	E	1h											
EC 2 : Probabilités 1	30			3	EvC		1	E	1h											
UE 4 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences sociales			6																	
EC 1 : Histoire des idées politiques	30			3	EVT		1	E	1h											
EC 2 : Politiques publiques	24			3	EVT		1	E	1h											
UE 5 : COMPETENCES en Qualification vers licence PRO			6																	
EC 1 : Enseignements professionnalisants	40			6	EvC		2	E		1	E ou O									
Stage complémentaire																				

Epreuve unique*

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarque :

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N2 DROIT - Semestre 4	Heures CM	Heures TD	Crédits à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					Evaluation initiale				RSE (aménag. examens)			Seconde chance							
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
						EvC/EvT													
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en Droit			18																
UE1 : Droit administratif 2	40	16	6		EvC/ EvT	50%+50%	3 2	E ou A1	3h	1	E A1	3h							
UE2 : Droit civil 2	40	16	6		EvC/ EvT	50%+50%	3 2	E ou A1	3h	1	E A1	3h							
UE3 : Droit pénal général 2	24		3		EvT N		1	E	1h										
UE4 : Méthode du commentaire juridique		20	3		EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h							
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6																
UE1 : Anglais		15	3		EvC		Min 2	E A1		1	E A1	1h							
UE2 : UE Libre (1 matière au choix)																			
EC 1 : Histoire du droit des obligations	30				EvT N		1	E	1h										
EC 2 : Anglais de spécialité			3		EvC		2	E et O ou A1		2	E et O ou A1								
EC 3 : Droit américain					EvC		2	E et O ou A1		1	E ou O ou A1								
EC 4 : Engagement associatif avec l'AFEV ou Lysias					EvC		1	M											
Autres (voir catalogue UE libres)																			
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES (1 UE au choix)			6																
UE 1 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit			6																
EC 1 : Droit fiscal	20			3	EvT N		1	E	1h										
EC 2 : Droit budgétaire	20			3	EvT N		1	E	1h										
UE 2 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie			6																
EC 1 : Macroéconomie 3 : politiques économiques II	30			3	EvT N		1	E	1h										
EC 2 : Probabilités 2 (complément d'algèbre/d'analyse)	20			3	EvC		2	E ou A1		1	A1								
UE 3 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Gestion			6																
EC 1 : Comptabilité approfondie	30			3	EvC		2	E ou A1		1	A1								
EC 2 : Probabilités 2 (complément d'algèbre/d'analyse)	30			3	EvC		2	E ou A1		1	A1								
UE 4 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences sociales			6																
EC 1 : Sociologie de l'Etat et de l'administration	30			3	EvT N		1	E	1h										
EC 2 : Sociologie du travail et des organisations	24			3	EvT N		1	E	1h										
UE 5 : COMPETENCES en Qualification vers licence PRO			6																
EC 1 : Enseignements professionnalisant	30			3	EvC		2	E ou A1		1	E A1								
EC 2 : Projet tutoré ou stage		30		3	CC		2	O/M ou A1		1	O/M A1								
Stage complémentaire																			

Epreuve unique*

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

A1 : Evaluations à distance.

N : Ces matières sont neutralisées. Elles ne font l'objet d'aucune épreuve et d'aucune note.

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N3 DROIT - Semestre 5 - Parcours Droit Privé	Heures CM	Heures TD	Crédits à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale				RSE (aménag. examens)			Seconde chance			
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
						EvC/EvT									
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en Droit privé			15												
UE1 : Droit commun des sociétés	30	16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h	Epreuve unique*		
UE2 : Droit du travail 1	30	16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h			
UE3 : Droit de la concurrence	24		3		EvT		1	E	1h						
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6												
UE1 : Transversal et linguistique			6												
EC1 : Anglais		15		2	EvC		Min 2	E		1	E	1h			
EC2 : Méthode de la note de synthèse	2	21		3	EvC		2	E ou A	3h	1	E	3h			
EC3 : Projet personnel et professionnel 2		12		1	EvC		2	M ou A							
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES			9												
UE1 : Libertés publiques 1	30		3		EvT		1	E ou A	1h						
UE2 : Droit institutionnel de l'Union Européenne	30		3		EvT		1	E ou A	1h						
UE3 : Grands systèmes juridiques	24		3		EvT		1	E	1h						
Stage complémentaire															

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

A : Dans le cadre d'une inscription pédagogique en double licence avec la licence Droit parcours « Droit privé » comme seconde licence d'inscription, les matières « Libertés publiques I », « Droit institutionnel de l'Union Européenne », « Méthode de la note de synthèse » et « Projet personnel et professionnel 2 » sont évaluées par équivalence. Si l'étudiant est inscrit en première licence en mention Economie ou Gestion, la note reportée est la moyenne de l'étudiant au semestre 5 de la mention Economie ou Gestion. Si l'étudiant est inscrit en première licence en mention AES, la note reportée en « Droit institutionnel de l'Union Européenne », « Méthode de la note de synthèse » et « Projet personnel et professionnel 2 » est la note obtenue par l'étudiant à ces trois matières en AES tandis que la note reportée en « Libertés publiques I » est la note obtenue par l'étudiant à cette matière s'il l'a choisie sinon la note reportée est la moyenne de l'étudiant au semestre 5 de la mention AES.

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur les trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N3 DROIT - Semestre 6 - Parcours Droit Privé	Heures CM	Heures TD	Crédits à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					Evaluation initiale				RSE (aménag. examens)			Seconde chance		
					Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en Droit privé UE1 : Droit civil EC1 : Droit des sûretés (sans TD) EC2 : Droit civil des biens (sans TD) 1 TD au choix EC3 : Droit des sûretés (avec TD) EC4 : Droit civil des biens (avec TD) UE2 : Droit de l'entreprise EC1 : Droit du travail 2 (sans TD) EC2 : Droit spécial des sociétés (sans TD) 1 TD au choix EC3 : Droit du travail 2 (avec TD) EC4 : Droit spécial des sociétés (avec TD)	30 30	16 16	18 9	3 3 6 6	EvT EvT EvC/EvT EvC/EvT		1 1 3 2 3 2	E A1 E A1 E ou A1 E ou A1	1h 1h 3h 3h	1 1	E A1 E A1	3h 3h	Epreuve unique*	
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES UE1 : Anglais UE2 : 1 EC au choix EC 1 : Contentieux administratif EC 2 : Histoire du droit des personnes et de la famille EC 3 : Anglais de spécialité EC 4 : Droit américain EC 5 : Université d'été franco-tchèque EC 6 : Engagement associatif avec l'AFEV ou Lysias EC 7 : Engagement (autres) EC 8 : Préparation aux métiers de l'enseignement (INSPE) EC 9 : Préparation corporelle à la prise de parole en public EC 10 : Construction des féminités et des masculinités	24 24	15 24	6 3 3		EvC EvT N EvT N EvC EvC EvC EvT EvC EvC EvC N		Min 2 1 1 2 2 2 1 3 2 2	E A1 E N ou A2 E N ou A2 E et O ou A1 ou A2 E et O ou A1 ou A2 M ou A M ou A2 A1 ou A2 E et M ou A2 O ou A2 A N ou A2	1h 1h 2h 1h 1h 2h 20 min	1 2 1	E A1 E et O ou A1 E ou O ou A1			
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES UE1 : Complément EC1 : Procédure civile EC2 : Procédure pénale EC3 : Contrats spéciaux	24 24 24		6 6	2 2 2	EvT N EvT N EvT N		1 1 1	E E E N ou A2	1h 1h 1h					
Stage complémentaire														

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

N : Ces matières sont neutralisées. Elles ne font l'objet d'aucune épreuve et d'aucune note.

A1 : Evaluations à distance.

A2 : Dans le cadre d'une inscription pédagogique en double licence avec la licence Droit parcours « Droit privé » comme seconde licence d'inscription, la matière « Contrats spéciaux » et la matière choisie dans le cadre de l'UE libre par l'étudiant sont évaluées par équivalence. La note reportée est la moyenne de l'étudiant au semestre 6 de la première mention de licence d'inscription (AES, Gestion ou Economie).

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N3 DROIT - Semestre 5 - Parcours Droit Public	Heures CM	Heures TD	Crédits à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					Evaluation initiale					RSE (aménag. examens)			Seconde chance						
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
						EvC/EvT													
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en Droit public			15																
UE1 : Libertés publiques 1 (sans TD)	30		3		EvT		1	E	1h										
UE2 : Droit institutionnel de l'Union Européenne (sans TD)	30		3		EvT		1	E	1h										
UE3 : Droit international public 1 (sans TD)	30		3		EvT		1	E	1h										
2 TD au choix																			
UE4 : Libertés publiques 1 (avec TD)		16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h							
UE5 : Droit institutionnel de l'Union Européenne (avec TD)		16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h							
UE6 : Droit international public 1 (avec TD)		16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h							
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6																
UE1 : Transversal et linguistique			6																
EC1 : Anglais		15		2	EvC		Min 2	E		1	E	1h							
EC2 : Méthode de la note de synthèse	2	21		3	EvC		2	E ou A	3h	1	E	3h							
EC3 : Projet personnel et professionnel 2		12		1	EvC		2	M ou A											
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES			9																
UE1 : Droit commun des sociétés	30		3		EvT		1	E ou A	1h										
UE2 : Droit du travail 1	30		3		EvT		1	E ou A	1h										
UE3 : Grands systèmes juridiques	24		3		EvT		1	E	1h										
Stage complémentaire																			

Epreuve unique*

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

A : Dans le cadre d'une inscription pédagogique en double licence avec la licence Droit parcours « Droit public » comme seconde licence d'inscription, les matières « Droit commun des sociétés », « Droit du Travail 1 », « Méthode de la note de synthèse » et « Projet personnel et professionnel 2 » sont évaluées par équivalence. Si l'étudiant est inscrit en première licence en mention Economie ou Gestion, la note reportée est celle de la moyenne de l'étudiant au semestre 5 de la mention Economie ou Gestion. Si l'étudiant est inscrit en première licence en mention AES, la note reportée en « Droit du Travail 1 », « Méthode de la note de synthèse » et « Projet personnel et professionnel

2 » est la note obtenue par l'étudiant à ces trois matières en AES tandis que la note reportée en « Droit commun des sociétés » est la moyenne de l'étudiant au semestre 5 de la mention AES.

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur les trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N3 DROIT - Semestre 6 - Parcours Droit Public	Heures CM	Heures TD	Crédits à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					Evaluation initiale				RSE (aménag. examens)			Seconde chance							
					Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en Droit public			15																
UE1 : Libertés publiques 2	30	16	6		EvC/EvT	50%+50%	3 2	E ou A1	3h	1	E A1	3h							
UE2 : Droit des propriétés publiques (domaine public et privé) (sans TD)	30		3		EvT		1	E A1	1h										
UE3 : Droit international public 2 (sans TD)	30		3		EvT		1	E A1	1h										
1 TD au choix																			
UE4 : Droit des propriétés publiques (avec TD)		16	6		EvC/EvT	50%+50%	3 2	E ou A1	3h	1	E A1	3h							
UE5 : Droit international public 2 (avec TD)		16	6		EvC/EvT	50%+50%	3 2	E ou A1	3h	1	E A1	3h							
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6																
UE1 : Anglais*		15	3		EvC		Min 2	E A1		1	E A1	1h							
UE2 : 1 EC au choix		24																	
EC 1 : Partis et mouvements politiques en Europe	24				EvT N		1	E N ou A2	1h										
EC 2 : Procédure civile	24				EvT N		1	E N ou A2	1h										
EC 3 : Anglais de spécialité					EvC		2	E et O ou A1 ou A2		2	E et O ou A1								
EC 4 : Droit américain			3		EvC		2	E et O ou A1 ou A2		1	E ou O ou A1								
EC 5 : Université d'été franco-tchèque					EvC		2	M ou A2											
EC 6 : Engagement associatif avec l'AFEV ou Lysias					EvC		2	M ou A2											
EC 7 : Engagement (autres)								A1 ou A2											
EC 8 : Préparation aux métiers de l'enseignement (INSPE)					EvC		3	E et M ou A2		1	E	2h							
EC 9 : Préparation corporelle à la prise de parole en public					EvC		2	O ou A2		1	O	20 min							
EC 10 : Construction des féminités et des masculinités					EvC N		2	A N ou A2											
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES			9																
UE1 : Contentieux administratif	24		3		EvT N		1	E	1h										
UE2 : Procédure pénale	24		3		EvT N		1	E N ou A2	1h										
1 UE au choix																			
UE3 : Introduction à la politique internationale	24		3		EvT N		1	E	1h										
UE4 : Histoire de l'Administration	30		3		EvT N		1	E	1h										
Stage complémentaire																			

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

N : Ces matières sont neutralisées. Elles ne font l'objet d'aucune épreuve et d'aucune note.

A1 : Evaluations à distance.

A2 : Dans le cadre d'une inscription pédagogique en double licence avec la licence Droit parcours « Droit public » comme seconde licence d'inscription, la matière « Procédure pénale » et la matière choisie dans le cadre de l'UE libre par l'étudiant sont évaluées par équivalence. La note reportée est la moyenne de l'étudiant au semestre 6 de la première mention de licence d'inscription (AES, Gestion ou Economie).

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur les trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N3 DROIT - Semestre 6 - Parcours Science politique	Heures CM	Heures TD	Crédits à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																
					Evaluation initiale					RSE (aménag. examens)			Seconde chance								
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Du rée de s épr .						
						EvC/EvT															
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en Science politique			18																		
UE1 : Pensée politique	24		3		EvT		1	E A1	1h												
UE2 : Grands concepts politiques	24		3		EvC		Min 2	E ou A1		1	E A1	1h									
UE3 : Partis et mouvements politiques en Europe	24		3		EvT		1	E A1	1h												
UE4 : Introduction à la politique internationale	24		3		EvT		1	E A1	1h												
UE5 : Politique comparée	24		3		EvT		1	E A1	1h												
UE6 : Géopolitique et questions internationales		16	3		EvC		Min 2	E ou A1		1	E A1	1h									
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6																		
UE1 : Anglais		15	3		EvC		Min 2	E A1		1	E A1	1h									
UE2 : 1 EC au choix		24																			
EC 1 : Politiques sociales (S5)	30				EvT		1	E	1h												
EC 2 : Sociologie de la culture et des médias	30				EvT N		1	E	1h												
EC 3 : Anglais de spécialité**					EvC		2	E et O ou A1		2	E et O ou A1										
EC 4 : Droit américain* *					EvC		2	E et O ou A1		1	E ou O ou A1										
EC 5 : Université d'été franco-tchèque**			3		EvC		2	M													
EC 6 : Engagement associatif avec l'AFEV ou Lysias**					EvC		2	M													
EC 7 : Engagement (autres)								A1													
EC 8 : Préparation aux métiers de l'enseignement (ESPE)**					EvC		3	E et M		1	E	2h									
EC 9 : Préparation corporelle à la prise de parole en public**					EvC		2	O ou A		1	O	20 min									
EC 10 : Construction des féminités et des masculinités					EvC N		2	A													
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES			6																		
UE 1 DROIT PUBLIC 2			6																		
EC 1 : Libertés publiques 2	30		2	2	EvT N		1	E	1h												
EC 2 : Droit international public 2	30		2	2	EvT N		1	E	1h												
1 TD au choix																					
EC 3 : Libertés publiques 2		16	2	2	EvC/EvT	50%+50%	3	E ou A1	3h	1	E A1	3h									
EC 4 : Droit international public 2		16	2	2	EvC/EvT	50%+50%	3	E ou A1	3h	1	E A1	3h									
Stage complémentaire																					

Epreuve unique*

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

N : Ces matières sont neutralisées. Elles ne font l'objet d'aucune épreuve et d'aucune note.

A1 : Evaluations à distance.

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N3 DROIT - Semestre 5 - Parcours Assistant juridique	Heures CM	Heures TD	Crédits affectés à l'UE	Coeff à l'EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences															
					Evaluation initiale					RSE (aménag. examens)			Seconde chance							
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.					
																EvC/EvT				
Bloc A - Environnement juridique de l'entreprise			15																	
UE 1 : Droit du travail	30		3	3	EvT		1	E	1h											
UE 2 : Droit commun des sociétés	30		3	3	EvT		1	E	1h											
UE 3 : Droit institutionnel de l'Union Européenne	30		3	3	EvT		1	E	1h											
UE 4 : Comptabilité	30	15	3	3	EvC/EvT	50% + 50%	2	E/O	3h	1	E/O/M	3h								
UE 5 : Contrats dédiés à l'entreprise	20		3	3	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
Bloc B - Assistance au contentieux 1			9																	
UE 1 : Contentieux pénal	18		3		EvT		1	E	1h											
UE 2 : Contentieux civil	18		3		EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
UE 3 : Contentieux de l'entreprise et administratif			3																	
EC 1 : Contentieux administratif	8			1	EvT		1	E	30min											
EC 2 : Contentieux de l'entreprise	16			2	EvT		1	E	1h											
Bloc C - Outils de professionnalisation			6																	
UE 1 : Professionnalisation			3																	
EC 1 : Projet personnel et professionnel		12		1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 2 : Organisation de l'activité professionnelle	12			2	EvC		1	E	1h											
UE 2 : Anglais		15	3		EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarque :

(a) L'épreuve unique en seconde session, ~~d'une durée d'1h,~~ porte sur au moins 1 matière des blocs, qu'elle ait été évaluée en CC ou en ET en première session. Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière de l'UE concernée.

N3 DROIT - Semestre 6 - Parcours Assistant juridique	Heures CM	Heures TD	Crédits affiliés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences															
					Evaluation initiale				RSE (aménag. examens)			Seconde chance								
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.					
						EvC/EvT														
Bloc A - Assistance au conseil			12																	
UE 1 : Assistance au conseil 1			6																	
EC 1 : Exercice en groupe de l'activité économique	20			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 2 : Environnement financier des entreprises	15			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 3 : Relations sociales	20			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
UE 2 : Assistance au conseil 2			6																	
EC 4 : Rédaction des actes de société	20			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 5 : Gestion des ressources humaines	24			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 6 : Droit européen de l'entreprise	15			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
Bloc B - Assistance au contentieux 2			3																	
UE 1 : Rédaction des actes			3																	
EC 1 : Rédaction des actes d'huissier	10			1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 2 : Rédaction des actes de l'avocat	15			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
Bloc C - Outils de professionnalisation			15																	
UE 1 : Anglais		15	3		EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
UE 2 : Professionnalisation			6																	
EC 1 : Informatique appliquée	20			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 2 : Organisation de l'activité professionnelle	12			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 3 : Préparation à la recherche d'emploi	20			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
UE 3 : Projet tutoré*	40		3		EvC		2	E/O/M												
UE 4 : Stage ou mémoire*			3		EvC		2	O/M												

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif. * Le RSE n'est pas possible pour ces matières.

Remarque :

(a) L'épreuve unique en seconde session, ~~d'une durée d'1h~~, porte sur au moins 1 matière des blocs, qu'elle ait été évaluée en CC ou en ET en première session. Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière de l'UE concernée.

* Le RSE n'est pas possible pour ces matières.



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid 19

Licence AES

N1 AES - Semestre 1	Heures CM	Heures TD	Crédits affectés à l'UE	Coef. des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale				RSE (aménag. examen)			Seconde chance			
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en AES			18												
UE 1 : Introduction au droit public	30	16	6		EvC		2	E		1	E	1h			
UE 2 : Introduction à l'économie	30	16	6		EvC		2	E		1	E	1h			
UE 3 : Introduction à la sociologie	30	16	6		EvC		2	E		1	E	1h			
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6												
UE 1 : Actualité économique et sociale		16	3		EvC		2	E et O		1	E	1h			
Parcours standard															
UE 2 : Méthodologie et test de positionnement			3												
EC 1 : Méthodologie du travail universitaire (MTU)		16		3	EvC		2	E et O		1	E	1h			
EC 2 : Test de positionnement numérique					EvC		min 2	A		1	A				
EC 3 : Test de positionnement de rentrée					EvT		1	E	45min						
Parcours "remédiation"															
UE 2 : Méthodologie et test de positionnement			3												
EC 1 : Méthodologie du travail universitaire (MTU)		16		3	EvC		2	E et O				1h			
EC 2 : Approfondissement disciplinaire		16		3	EvC		2	E et O		1	E				
EC 3 : Test de positionnement numérique					EvC		min 2	A		1	A				
EC 4 : Test de positionnement de rentrée					EvT		1	E	45min						
Parcours "réorientation"															
UE 2 : Aides personnalisées et test de positionnement			3												
EC 1 : Aide personnalisée		30		3	EvC		2	E ou O ou M							
EC 2 : Test de positionnement numérique					EvC		min 2	A		1	A				
EC 3 : Test de positionnement de rentrée					EvT		1	E	45min						
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES (1 UE au choix)			6	6											
UE 1 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit			6												
EC 1 : Introduction au droit privé	30			3	EvT		1	E	1h						
EC 2 : Introduction au droit international public et européen	24			3	EvT		1	E	1h						
UE 2 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie/Gestion			6												
EC 1 : Histoire des organisations et des faits économiques	24			3	EvT		1	E	1h						
EC 2 : Grandes fonctions de l'entreprise	30			3	EvT		1	E	1h						
UE 3 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Mineure Sciences sociales			6												
EC 1 : Histoire politique et sociale contemporaine 1	24			3	EvT		1	E	1h						
EC 2 : Introduction à la science politique	24			3	EvT		1	E	1h						
Stage complémentaire															

Epreuve unique*

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarque :

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur les trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N1 AES - Semestre 2	Heures CM	Heures TD	Crédits affectés à l'UE	Coef. des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences															
					Evaluation initiale					RSE (aménag. examen)			Seconde chance							
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.					
																EvC/EvT				
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en AES			18																	
UE 1 : Droit constitutionnel 1	30	16	6		EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h								
UE 2 : Macroéconomie 1 : Grandes fonctions	30	16	6		EvC/EvT	50%+50%	3 2	E ou A1	2h	1	E A1	2h								
UE 3 : Sociologie : Auteurs et théories	30	16	6		EvC/EvT	50%+50%	3 2	E ou A1	3h	1	E A1	3h								
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6																	
Parcours standard																				
UE 1 : Anglais		15	3		EvC		Min 2	E A1		1	E ou O A1	1h								
UE 2 : Méthodologie de la dissertation		16	3		EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h								
Parcours "remédiation"																				
UE 1 : Anglais		15	3		EvC		Min 2	E A1		1	E ou O A1	1h								
UE 2 : Méthodologie de la dissertation			3																	
EC 1 : Méthodologie de la dissertation		16		3	EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h								
EC 2 : Méthodologie de la dissertation (avec renforcement)		16			EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h								
Parcours "réorientation"																				
UE 1 : Anglais		15	3		EvC		Min 2	E A1		1	E ou O A1	1h								
UE 2 : Aide personnalisée		25	3		EvC		2	E ou O ou M												
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES (1 UE au choix)			6																	
UE 1 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit			6																	
EC 1 : Droit civil 1	30			3	EvT N		1	E	1h											
EC 2 : Organisation administrative et juridictionnelle	24			3	EvT N		1	E	1h											
UE 2 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie/Gestion			6																	
EC 1 : Microéconomie 1 : Marchés et prix	30			3	EvT N		1	E	1h											
EC 2 : Principe de management	20			3	EvT N		1	E	1h											
UE 3 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences sociales			6																	
EC 1 : Histoire politique et sociale contemporaine 2	24			3	EvT N		1	E	1h											
EC 2 : Science politique	24			3	EvT N		1	E	1h											
Stage complémentaire																				

Epreuve unique*

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

A1 : Evaluations à distance.

N : Ces matières sont neutralisées. Elles ne font l'objet d'aucune épreuve et d'aucune note.

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur les trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N2 AES - Semestre 3	Heures CM	Heures TD	Crédits à l'UE	Coef. des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE (aménag. examen)			Seconde chance		
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
						EvC/EvT									
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en AES			18												
UE1 : Droit administratif 1	30	16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h			
UE2 : Histoire des idées politiques	30	16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h			
UE3 : Macroéconomie 2 : politiques économiques I	30	16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E	2h	1	E	2h			
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6												
UE 1 : Transversale			6												
EC1 : Statistiques		20		2	EvC		2	E		1	E	1h			
EC2 : Anglais		15		1	EvC		Min 2	E		1	E	1h			
EC3 : Projet personnel et professionnel 1		10		1	EvC		2	M		1	M				
EC4 : Méthode du commentaire juridique		10		1	EvC		2	E		1	E	1h			
EC5 : Méthode du commentaire en culture générale		10		1	EvC		2	E		1	E	1h			
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES (1 UE au choix)			6												
UE 1 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit			6												
EC 1 : Droit civil 1	30			3	EvT		1	E	1h						
EC 2 : Droit commercial	24			3	EvT		1	E	1h						
UE 2 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie			6												
EC 1 : Problèmes démographiques contemporains	24			3	EvT		1	E	1h						
EC 2 : Microéconomie 2 : Comportements Microéconomiques	30			3	EvT		1	E	1h						
UE 3 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRE en Sciences sociales			6												
EC 1 : Problèmes démographiques contemporains	24			3	EvT		1	E	1h						
EC 2 : Actualité politique et juridique		16		3	EvC		2	E		1	E	1h			
UE 4 : COMPETENCES en Qualification vers licence PRO			6												
EC 1 : Enseignements professionnalisants	40			6	EvC		2	E		1	E ou O	1h			
Stage complémentaire															

Epreuve unique*

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarque :

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur les trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N2 AES - Semestre 4	Heures CM	Heures TD	Crédits à l'UE	Coef. des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					Evaluation initiale				RSE (aménag. examen)			Seconde chance							
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
						EvC/EcT													
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES en AES			18																
UE1 : Droit administratif 2	40	16	6		EvC/EvT	50%+50%	3 2	E ou A1	3h	1	E A1	3h							
UE2 : Macroéconomie 3 : Politiques économiques II	30	16	6		EvC/EvT	50%+50%	3 2	E ou A1	2h	1	E A1	2h							
UE3 : Sociologie de l'Etat et de l'administration	30	16	6		EvC/EvT	50%+50%	3 2	E ou A1	3h	1	E A1	3h							
Bloc B - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES (1 UE au choix)			6																
UE 1 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit			6																
EC 1 : Droit civil 2	40			3	EvT N		1	E	1h										
EC 2 : Droit budgétaire	20			3	EvT N		1	E	1h										
UE 2 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie			6																
EC 1 : Banques et marchés financiers	20			3	EvT N		1	E	1h										
EC 2 : Economie régionale et aménagement du territoire	30			3	EvC		2	E ou A1		1	A1								
UE 3 : COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences sociales			6																
EC 1 : Sociologie du travail et des organisations	24			3	EvT N		1	E	1h										
UE2 : Droit budgétaire	20			3	EvT N		1	E	1h										
UE 4 : COMPETENCES en Qualification vers licence PRO			6																
EC 1 : Enseignements professionnalisant	30			3	EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h							
EC 2 : Projet tutoré ou stage		30		3	EvC		2	O/M ou A1		1	O/M A1								
Bloc C - COMPETENCES TRANSVERSALES			6																
UE 1 : Anglais et méthode			3																
EC1 : Anglais		15		2	EvC		Min 2	E A1		1	E A1	1h							
EC2 : Méthode du commentaire juridique		10		1	EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h							
UE2 : UE Libre (1 matière au choix)		24		3															
EC 1 : Droit fiscal	30			3	EvT N		1	E	1h										
EC 2 : Anglais de spécialité				3	EvC		2	E et O ou A1		2	E et O ou A1	2							
EC 3 : Droit américain				3	EvC		2	E et O ou A1		1	E ou O ou A1	1							
EC 4 : Engagement associatif avec l'AFEV				3	EvC		1	M											
Autres (voir catalogues UE libres)																			
Stage complémentaire																			

Epreuve unique*

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

A1 : Evaluations à distance.

N : Ces matières sont neutralisées. Elles ne font l'objet d'aucune épreuve et d'aucune note.

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur les trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N3 AES - Semestre 5 – Parcours AES	Heures CM	Heures TD	Crédits affectés à l'UE	Coef. des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale				RSE (aménag. examen)			Seconde chance			
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
						EvC/EvT									
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES			18												
UE1 : Comptabilité	30	16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E ou A	3h	1	E	3h	Epreuve unique*		
UE2 : Politiques Sociales	30	16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h			
UE3 : Droit institutionnel de l'Union Européenne	30	16	6		EvC/EvT	50% + 50%	3	E ou A	3h	1	E	3h			
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			9												
UE 1 : Transversale et linguistique			9												
EC 1 : Méthode de la note de synthèse	2	21		4	EvC		2	E ou A	3h	1	E	3h			
EC 2 : Anglais		15		2	EvC		Min 2	E ou A		1	E	1h			
EC 3 : Projet personnel et professionnel 2		12		2	EvT		2	M ou A							
EC 4 : Méthodologie du mémoire et suivi		16		1	EvT		1	M							
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES (1 UE au choix)			3												
UE1 : Droit du travail 1	30		3		EvT		1	E ou A	1h						
UE2 : Libertés publiques 1	30		3		EvT		1	E ou A	1h						
Stage complémentaire															

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

A : **Dans le cadre d'une inscription pédagogique en double licence** avec la licence AES parcours « AES » comme seconde licence et une licence Droit (parcours Droit privé ou Droit public) en première licence, les matières « Droit du travail », « Droit institutionnel de l'Union Européenne », « Libertés publiques », « Méthode de la note de synthèse », « Anglais » et « Projet personnel et professionnel 2 » sont évaluées par équivalence. La note reportée est la note obtenue par l'étudiant à ces matières en L3 Droit (parcours Droit privé ou Droit public). **Dans le cadre d'une inscription pédagogique en double licence** avec la licence AES parcours « AES » comme seconde licence et une licence Economie ou Gestion en première licence, les matières « Comptabilité », « Anglais » et « Projet personnel et professionnel 2 » sont évaluées par équivalence. La note reportée est la moyenne de l'étudiant au semestre 5 de la mention Economie ou Gestion.

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur les trois matières du bloc A (compétences fondamentales). Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N3 AES - Semestre 6 – Parcours AES	Heures CM	Heures TD	Crédits affectés à l'UE	Coef. des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					Evaluation initiale					RSE (aménag. examen)			Seconde chance						
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
																EvC/EvT			
Bloc A - COMPETENCES FONDAMENTALES			18																
UE1 : Economie internationale	30	16	6		EvC/EvT	50%+50%	32	E ou A1	3h	1	E A1	3h	Epreuve unique*						
UE2 : Sociologie de la culture et des médias	30	16	6		EvC/EvT	50%+50%	32	E ou A1	3h	1	E A1	3h							
UE3 : Mémoire et soutenance	30		6		EvT		21	M et O	30 min										
Bloc B - COMPETENCES TRANSVERSALES			6																
UE1 : Anglais		15	3		EvC		Min 2	E A1 ou A2		1	E A1	1h							
UE2 : EC au choix		24	3																
EC 1 : Droit international public 1 (S5 – parcours droit public)	30			3	EvT		1	E ou A2	1h										
EC 2 : Histoire de l'administration	30			3	EvT N		1	E N ou A2	1h										
EC 3 : Anglais de spécialité				3	EvC		2	E et O ou A1 ou A2		2	E et O ou A1								
EC 4 : Droit américain				3	EvC		2	E et O ou A1 ou A2		1	E ou O ou A1								
EC 5 : Préparation aux métiers de l'enseignement (ESPE)				3	EvC		3	E et M ou A2		1	E	1h							
EC 6 : Préparation corporelle à la prise de parole en public				3	EvC		2	O ou A1		1	O	20 min							
EC 7 : Engagement associatif avec l'AFEV				3	EvT		1	M ou A1											
EC 8 : Construction des féminités et des masculinités				3	EvC N		2	A N ou A2											
EC 9 : Engagement (autre)				3				A1 ou A2											
Bloc C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES			6																
UE1 : Complément			6																
EC1 : Introduction à la politique internationale	24			2	EvT N		1	E	1h										
EC2 : Politiques comparées	24			2	EvT N		1	E	1h										
EC3 : Gestion des ressources humaines	24			2	EvC		2	E ou A1		1	E A1	1h							

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

N : Ces matières sont neutralisées. Elles ne font l'objet d'aucune épreuve et d'aucune note.

A1 : Evaluations à distance.

A2 : **Dans le cadre d'une inscription pédagogique en double licence** avec la licence AES parcours « AES » comme seconde licence et une licence Droit (parcours Droit privé ou Droit public) en première licence, la matière « Anglais » et la matière choisie dans le cadre de l'EC au choix par l'étudiant sont évaluées par équivalence. La note reportée est la note obtenue par l'étudiant à ces matières en L3 Droit privé ou Droit public. **Dans le cadre d'une inscription pédagogique en double licence** avec la licence AES parcours « AES » comme seconde licence et une licence Economie ou Gestion en première licence, les matières « Economie Internationale » et « Gestion des ressources humaines » ainsi que la matière choisie dans le cadre de l'EC au choix par l'étudiant sont évaluées par équivalence. La note reportée à chacune de ces matières est la moyenne de l'étudiant au semestre 6 de la licence Economie ou Gestion.

* : L'épreuve unique en seconde session porte sur les matières du bloc A (compétences fondamentales) à l'exception du mémoire. Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière concernée.

N3 DROIT - Semestre 6 – Parcours Métiers de l'immobilier	Heures CM	Heures TD	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences															
					Evaluation initiale				RSE (aménag. examens)			Seconde chance								
					Type de contrôle	%	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.					
						EvC/EvT														
Bloc de compétence A : Aménagement urbain et promotion immobilière			15																	
UE 1 : Les opérations d'aménagement	34		3		EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
UE 2 : Urbanisme et financement			6																	
EC 1 : L'urbanisme	24			3	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 2 : Montages financiers	16			3	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
UE 2 : La promotion immobilière			6																	
EC 1 : Les promoteurs	28			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 2 : La responsabilité du promoteur	16			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 3 : Montage opération de promotion	8			1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 4 : La technique du bâtiment	8			1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
Bloc de compétence B : professionnalisation			15																	
UE 1 : Anglais		15	3		EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
UE 2 : Informatique et projet tutoré			3																	
EC 1 : Informatique appliquée	16			1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 2 : Projet tutoré	40			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
UE 3 : Ouverture sur le monde professionnel			3																	
EC 1 : Projet personnel et professionnel		12		1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 2 : Séminaire : recherche d'emploi	24			1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
EC 3 : Négociation	8			1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h								
UE 4 : Stage ou mémoire			6		EvC		2	M/O		2	M/O									

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarque :

(a) L'épreuve unique en seconde session, ~~d'une durée d'1h,~~ porte sur au moins 1 matière des blocs, qu'elle ait été évaluée en CC ou en ET en première session. Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière de l'UE concernée.



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid 19

**Licence Professionnelle
Activités juridiques : métiers du droit de
l'immobilier**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Laurent FIOLET : Laurent.FIOLET@ext.uca.fr

Christine BERTRAND : christine.bertrand@uca.fr

Intitulés du parcours de la mention :

Droit et gestion de l'habitat social

Contact en scolarité : (NOM Prénom, adresse de messagerie)

Scolarité de l'Ecole de droit : scola.droit@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Oui

Stages

Le stage intégré à la formation s'organise comme suit :

Intitulé	Durée minimale	Période	Evaluation
Droit et gestion de l'habitat social	16 semaines	Avant le 15 novembre	Rapport de stage

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Une absence tolérée puis défaillance. Pas de distinction entre absence justifiée et injustifiée.

Accès à la salle d'examen

Retard toléré : 30 minutes pour les épreuves de 1 heure et deux heures

1 heure pour les épreuves de 3 heures et plus

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il n'a pas validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Licence professionnelle Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier – Droit et gestion de l'habitat social

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des UE et des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 1 : Environnement et savoirs fondamentaux	15	7,5												
EC 1 : Acteurs et politique du logement social		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 2 : Politique de la ville, géographie sociale et sociologie de l'habitat		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 3 : Connaissance juridique		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 4 : Droit des organisations		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 5 : Langues		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
UE 2 : Action	15	7,5												
EC 1 : Stratégie et commercialisation		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 2 : Gestion de la demande et des attributions		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 3 : Montage d'opération et fiscalité		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 4 : Gestion technique du patrimoine		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 5 : Méthodologie, outils et méthodes de communication		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : ** Selon nature

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des UE et des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 3 : Domaines métiers	12	6												
EC 1 : Management des organisations et des équipes		1,5	EvT		1	A		1	A		1	M		
EC 2 : Gestion locative		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 3 : Gestion de la relation clientèle		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 4 : Ateliers de professionnalisation et méthodologie		0,5	EvT		1	M		1	M		1	M		
EC 5 : Gestion financière		1	EvT		1	A		1	A		1	M		
UE 4 : Projet tutoré ou projet individuel	9	4,5	EvT		1	M		1	M		1	M		
UE 5 : Stage ou action professionnelle	9	4,5				M			M			M		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : ** Selon nature

A : Epreuve à distance



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid 19

**Licence Professionnelle
Métiers du notariat**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Christine LASSALAS : christine.lassalas@uca.fr

Contact en scolarité : (NOM Prénom, adresse de messagerie)

Scolarité de l'Ecole de droit : scola.droit@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Contrôle via l'appel, dans tous les EC en évaluation continue (quelle que soit l'UE). Défaillance au-delà d'une absence justifiée ou injustifiée (par EC).

Stages

Le stage intégré à la formation s'organise comme suit :

Intitulé	Durée minimale	Période	Evaluation
Activités juridiques : notariat	8 semaines	Jusqu'au 15 novembre	Rapport de stage

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019 ; ils font l'objet d'un rapport écrit.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Une absence tolérée puis défaillance. Pas de distinction entre absence justifiée et injustifiée.

Accès à la salle d'examen

Retard toléré : 30 minutes pour les épreuves de 1 heure et deux heures

1 heure pour les épreuves de 3 heures et plus

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il n'a pas validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Licence professionnelle Activités juridiques : notariat

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des UE et des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE			2 ^{nde} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 1 : Notions fondamentales	9	4,5												
EC 1 : Droits des obligations		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 2 : Droit des biens		1,5	EvT		1	E	2H	1	E	2H	1	A		
EC 3 : TD Droit des biens														
EC 4 : Droit des sûretés		1,5	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	A		
EC 5 : TD Droit des sûretés														
UE 2 : Droit immobilier	6	3												
EC 1 : Vente d'immeuble et échange		1,5	EvT	50%	1	E	1H	1	E	1H	1	A		
EC 2 : TD Vente d'immeuble et échange			EvC	50%	2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
EC 3 : Droit de l'urbanisme			EvT	50%	1	E	1H	1	E	1H	1	A		
EC 4 : TD Droit de l'urbanisme			EvC	50%	2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
UE 3 : Droit des régimes matrimoniaux	6	3												
EC 1 : Droit des régimes matrimoniaux		1,5	EvT		1	E	3H	1	E	3H	1	A		
EC 2 : TD Droit des régimes matrimoniaux		1,5	EvC		2	E/O	**	2	E/O	**	1	M		
UE 4 : Projet tutoré	9	4,5				M/S	1H		M/S	1H				
EC 1 : Encadrement														
EC 2 Suivi individuel														
EC 3 : Travail de l'étudiant														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves d'évaluation continue est donné à titre indicatif

REMARQUES : ** Selon nature

A : Evaluation à distance

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des UE et des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale				RSE			2 ^{nde} chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 5 : Droit des successions et des libéralités	6	3												
EC 1 : Droit des successions et des libéralités		1,5	EvT			1	E	3H		1	E	3H	1	A
EC 2 : TD Droit des successions et des libéralités		1,5	EvC			2	E/O	**		2	E/O	**	1	M
UE 6 : Droit de l'entreprise	6	3												
EC 1 : Pratique du droit de l'entreprise		1,5	EvT			1	E	3H		1	E	3H	1	A
EC 2 : TD Pratique du droit de l'entreprise		1,5	EvC			2	E/O	**		2	E/O	**	1	M
UE 7 : Environnement professionnel	6	6												
EC 1 : Anglais		0,5	EvC			2	E/O	**		2	E/O	**	1	M
EC 2 : Informatique		0,5	EvC			2	E/O	**		2	E/O	**	1	M
EC 3 : Expertise immobilière		0,5	EvC			2	E/O	**		2	E/O	**	1	M
EC 4 : Déontologie et comptabilité		0,5	EvT			1	O	15 min		1	O	15 min	1	A
EC 5 : Fiscalité et publicité foncière 1		0,5	EvT	50%		1	E	1H30		1	E	1H30	1	A
EC 6 : TD Fiscalité et publicité foncière 1			EvC	50%		2	E/O	**		2	E/O	**	1	M
EC 7 : Hypothèque		0,5	EvT			1	E	1H		1	E	1H	1	A
UE 8 : Stage	12	6												
EC 1 : Stage de 8 semaines minimum		6					M				M			M

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves d'évaluation continue est donné à titre indicatif

REMARQUES : ** Selon nature

A : Evaluation à distance



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite au Covid 19

**Master
Droit privé**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

- Hervé CAUSSE ⇒ herve.causse@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours Droit civil :
 - Jean-François RIFFARD ⇒ j-francois.riffard@uca.fr
- Parcours Droit social :
 - Gwennaëlle FRANÇOIS ⇒ gwennaelle.francois@uca.fr
- Parcours Droit des affaires :
 - Yannick BLANDIN ⇒ yannick.blandin@uca.fr
 - Didier VALETTE ⇒ didier.valette@uca.fr
- Parcours Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers :
 - Anthony MAYMONT ⇒ anthony.maymont@uca.fr
- Parcours Carrières Judiciaires :
 - Anne-Blandine CAIRE ⇒ a-blandine.caire@uca.fr
- Parcours Culture juridique :
 - Cyrille DOUNOT ⇒ cyrille.dounot@uca.fr
 - Nicolas LAURENT-BONNE ⇒ nicolas.laurent-bonne@uca.fr

Contact en scolarité :

Scolarité école de droit – scola.droit@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

Voir « Document complémentaire aux règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances »

stages

Calendrier : dès la fin des enseignements du S4 au **15 novembre**

Durée : Organisation des mémoires et stages

Parcours	Année	Régime	Durée minimale du stage	Période	Evaluation
Droit des affaires	M2 option DBF	Stage Ou Mémoire	1 mois	avant le 15 novembre	Rapport de stage Ou Mémoire + soutenance
	M2 option DFE	Stage Ou Mémoire Ou PMR	2 mois	avant le 15 novembre	Rapport de stage Ou Mémoire Ou Rapport PMR
Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers	M2	Mémoire Ou Stage	2 mois	avant le 15 novembre	Mémoire + soutenance Ou Rapport de stage + soutenance
Droit social	M2	Stage	1 mois	janvier	Rapport de stage
		Stage OU travaux de recherche professionnelle Et Mémoire	3 mois	avant le 15 novembre	Rapport de stage Et Mémoire
Droit civil	M2	Stage Ou Mémoire	6 semaines	avant le 15 novembre	Rapport de stage Ou Mémoire
Carrières judiciaires	M2	Stage Ou Mémoire	2 mois	avant le 15 novembre	Rapport de stage Ou Mémoire
Culture juridique	M2	Mémoire Et Stage	2 semaines	avant le 15 novembre	Mémoire + soutenance Et Rapport de stage

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

En seconde chance, le rattrapage des épreuves « rapport de stage », « Mémoire », « Soutenance », se fait sous la forme de la soumission d'un rapport de stage modifié ou d'un mémoire modifié et/ou d'une nouvelle soutenance.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Voir « Document complémentaire aux règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances »

Accès à la salle d'examen

Voir « Document complémentaire aux règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances »

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2^{de} chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

Nature des épreuves E/O/M :

L'enseignant choisit la nature de l'évaluation pour cet EC : un écrit et/ou un oral et/ou un mémoire et/ou une participation

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{de} chance les EC qu'il n'a pas validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

Compensation intégrale entre U.E. et entre semestre d'une même année.

Maquettes de la formation :

Légende

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS DROIT CIVIL

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1A : Droit Civil 1	9												
EC 1 : Droit des régimes matrimoniaux		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 2 : TD Droit des régimes matrimoniaux		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
EC 3 : Régime général des obligations		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
UE 1B : Environnement international	9												
EC 1 : Droit international privé		2,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Libertés de circulation et libre concurrence dans l'Union Européenne		2	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
UE 1C : Fiscalité et comptabilité	6												
EC 1 : Fiscalité générale		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 2 : Comptabilité générale		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
UE 1D : Droits et propriétés	6												
EC 1 : Droit des biens-Propriétés collectives		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Droit de la construction		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS DROIT CIVIL

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale				RSE			Seconde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 2A : Droit civil 2 EC 1 : Droit des successions EC 2 : Droit des libéralités EC 3 : TD Droit des successions et droit des libéralités	12													
		4,5	EvT				N ¹							
		1,5	EvC		2		E/O		1		M		1	M
UE 2B : Affaires et procédures EC 1 : Droit des entreprises en difficulté EC 2 : TD Droit des entreprises en difficulté EC 3 : Modes alternatifs de règlement des litiges	9													
		1,5	EvT				N				N			N
		1,5	EvC		2		E/O		1		M		1	M
		1,5	EvT				N				N			N
UE 2C : Droit rural et propriété EC 1 : Droit rural <u>Matière au choix (1 parmi 2)</u> EC 2 : Propriété intellectuelle EC 3 : Droit de l'environnement	6													
		1,5	EvT											
		1,5	EvT				A				A			A
		1,5	EvT											
UE 2D : Compléments de formation EC 1 : Anglais EC 2 : Orientation professionnelle	3													
		1,5	EvC		2		E/O		1		O		1	O

* Epreuve portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières

N : Matière neutralisée

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS DROIT SOCIAL

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1A : Droit social 1	12												
EC 1 : Droit approfondi du travail		3	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 2 : Droit de la sécurité sociale		3	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
UE 1B : Affaires et contrats	6												
EC 1 : Régime général des obligations		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Droit approfondi des sociétés 1		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
UE 1C : Environnement international et pénal	6												
EC 1 : Droit social international et européen		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Droit pénal du travail		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
UE 1D : Approche pratique	6												
EC 1 : TD Droit du travail		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
EC 2 : TD Droit de la sécurité sociale		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
EC 3 : Veille juridique													

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS DROIT SOCIAL

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 2A : Droit social 2 EC 1 : Droit de la protection sociale complémentaire EC 2 : Contentieux du droit du travail	9	3 1,5	EvT EvT		1	A N		1	A N		1	A N	
UE 2B : Aspects de droit public EC 1 : Administration du travail et de l'emploi EC 2 : Droit des relations de travail dans le secteur public	6	1,5 1,5	EvT EvT		1	N A		1	N A		1	N A	
UE 2C : Restructuration d'entreprise EC 1 : Droit des entreprises en difficulté EC 2 : Aspects sociaux des restructurations	6	1,5 1,5	EvT EvT			N N			N N			N N	
UE 2D : Environnement historique et pénal EC 1 : Droit pénal des affaires EC 2 : Histoire du droit social	6	1,5 1,5	EvT EvT		1	N A		1	N A		1	N A	
UE 2E : Compléments de formation EC 1 : Anglais EC 2 : Orientation professionnelle EC 3 : Veille juridique	3	1,5	EvC		2	E/O		1	O		1	O	

N : Matière neutralisée

A : Epreuve à distance

Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 3A : Méthodologie et actualités EC 1 : Atelier d'écriture appliqué au droit social EC 2 : Actualité en droit social EC 3 : Exercices pratiques en droit social EC 4 : Atelier d'écriture et de recherches juridiques EC 5 : Technique contractuelle – Ateliers de professionnalisation	15													
UE 3B : Droit de l'entreprise EC 1 : Droit approfondi des sociétés 2 EC 2 : Opérations sur les fonds	3													Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)
UE 3C : Relations individuelles de travail 1 EC 1 : Conclusion du contrat EC 2 : Rémunération EC 3 : Temps de travail EC 4 : Conditions de travail	6	2,25												
UE 3D : Relations collectives de travail 1 EC 1 : Elections professionnelles EC 2 : Négociation collective EC 3 : Agencement des normes en droit social	6	2,25												

Remarque : * Epreuve portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 4A : Relations individuelles de travail 2 EC 1 : Licenciement pour motif personnel EC 2 : Licenciement pour motif économique EC 3 : Démission et modes de rupture atypiques EC 4 : Santé du salarié	6	3	EvT		1	A		1	A		Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 4B : Relations collectives de travail 2 EC 1 : Syndicat dans l'entreprise EC 2 : Les institutions représentatives du personnel EC 3 : Les conflits collectifs du travail	6	3	EvT		1	A		1	A			
UE 4C : GRH / Protection sociale	6	3	EvT		1	A		1	A			
UE 4D : Recherche et pratique professionnelle EC 1 : Stages et rapports de stage EC 2 : Travaux d'analyse jurisprudentielle EC 3 : Mémoire de recherche EC 4 : Anglais EC 5 : Organisation d'un colloque ou participation à un concours	12	3 0,5 1 1,5	EvT EvT EvT EvC		1 1 1 2	** E/O/M ** E/O		1 1 1	 E/O/M O			

A : Epreuve à distance

** : Voir le tableau des stages

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS CARRIERES JUDICIAIRES

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1A : Droit privé fondamental 1	15												
EC 1 : Régime général des obligations		2	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Droit des régimes matrimoniaux		2	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 3 : TD Droit des régimes matrimoniaux		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
EC 4 : Droit des personnes et de la famille		2	EvT		1	E/O	E1h/O	1	E/O	E1h/O	1	A	
UE 1B : Droit international et européen	9												
EC 1 : Droit international privé		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : TD Droit international privé		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
EC 3 : Libertés de circulation et libre concurrence dans l'Union Européenne		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
UE 1C : Droit pénal et sciences criminelles 1	6												
EC 1 : Droit pénal spécial		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Criminologie		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS CARRIERES JUDICIAIRES

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 2A : Droit privé fondamental 2 EC 1 : Droit des successions EC 2 : Droit des libéralités EC 3 : TD Droit des successions et droit des libéralités	12	4,5 1,5	EvT EvC		2	N E/O		1	N M		1	N M	
UE 2B : Culture juridique et générale 1 EC 1 : Fondements historiques et philosophiques des libertés publiques EC 2 : Modes alternatifs de règlement des litiges	9	2 2	EvT EvT		1 1	A A		1 1	A A		1 1	A A	
UE 2C : Droit international et européen des droits de l'homme EC 1 : Droit international humanitaire EC 2 : Droit de la Convention Européenne des Droits de l'Homme	6	1,5 2	EvT EvT		1 1	A A		1 1	A A		1 1	A A	
UE 2D : Compléments de formation EC 1 : Anglais	3	1,5	EvC		2	E/O		1	O		1	O	

Remarque : * Epreuve portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières

N : Matière neutralisée

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS CARRIERES JUDICIAIRES

Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale				RSE			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 3A : Culture juridique et générale 2 EC 1 : Histoire de la justice	3	1,5	EvT		1	O		1	O		Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 3B : Libertés et droits fondamentaux EC 1 : Libertés et droits fondamentaux – aspects de droit pénal EC 2 : Libertés et droits fondamentaux – aspects de droit civil EC 3 : Libertés et droits fondamentaux – aspects de droit public	9	4,5	EvT		1	O*		1	O*			
UE 3C : Contentieux et procédures EC 1 : Droit approfondi des biens EC 2 : Droit de la preuve EC 3 : Atelier d'écriture et de recherches juridiques (études de dossiers contentieux)	15	3 3 1,5	EvT EvT EvC		1 1 2	E E E/O	1h 1h	1 1 1	E E M	1h 1h		
UE 3D : Anglais EC 1 : Anglais	3	1,5	EvC		2	E/O		1	O			

Remarque : *Grand oral portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS CARRIERES JUDICIAIRES

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale				RSE			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 4A : Culture juridique et générale 3 EC 1 : Droit privé comparé EC 2 : Grands problèmes contemporains	3	0,75 0,75	EvT EvC		1 2	A E/O		1 1	A M		Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 4B : Droit privé fondamental 3 EC 1 : Droit approfondi des contrats EC 2 : Droit approfondi de la responsabilité EC 3 : Procédure civile approfondie	9	1,5 1,5 1,5	EvC EvC EvT		2 2 1	E/O E/O A		1 1 1	M M A			
UE 4C : Droit pénal et sciences criminelles 2 EC 1 : Procédure pénale approfondie EC 2 : Droit pénal des mineurs EC 3 : Droit pénal international	9	1,5 1,5 1,5	EvT EvT EvT		1 1 1	A		1 1 1	A			
UE 4D : Recherche et pratique professionnelle EC 1 : Organisation d'un colloque ou participation à un concours ou Clinique des droits EC 3 : Stage et rapport de stage ou mémoire	9	0,5 4	EvT EvT		1 1	E/O/M **		1	E/O/M			

** : Voir le tableau des stages

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS CULTURE JURIDIQUE

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1A : Pensée juridique 1 EC 1 : Histoire de la pensée juridique EC 2 : Histoire de la pensée juridique – Etudes approfondies	6	3	EvT		1	E*	3h	1	E*	3h	1	A	
UE 1B : Droit public EC 1 : Théories constitutionnelles EC 2 : Origines historiques du droit administratif	9	1,5 3	EvT EvT		1 1	E E	1h 1h	1 1	E E	1h 1h	1 1	A A	
UE 1C : Droit privé EC 1 : Régime général des obligations EC 2 : Droit des régimes matrimoniaux EC 3 : Droit pénal spécial	9	1,5 1,5 1,5	EvT EvT EvT		1 1 1	E E E	1h 1h 1h	1 1 1	E E E	1h 1h 1h	1 1 1	A A A	
UE 1D : Droit international et européen <u>Matière à choisir (2 parmi les 4)</u> EC 1 : Droit international privé EC 2 : Libertés de circulation et libre concurrence dans l'Union Européenne EC 3 : Théorie des relations internationales EC 4 : Université d'été franco-tchèque	6	1,5 1,5 1,5 1,5	EvT EvT EvT EvT		1 1 1 1	E E E E/O/M	1h 1h 1h	1 1 1 1	E E E M	1h 1h 1h	1 1 1 1	A A A M	

Remarque : * Epreuve portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS CULTURE JURIDIQUE

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 2A : Pensée juridique 2 EC 1 : Fondements historiques et philosophiques des libertés publiques EC 2 : TD Initiation à la philosophie de l'histoire et à l'épistémologie du droit	9	3 1,5	EvT EvT		1 1	A A		1 1	A A		1 1	A A	
UE 2B : Droit européen EC 1 : Droit de la Convention Européenne des Droits de l'Homme EC 2 : Politiques de l'Union Européenne	6	1,5 1,5	EvT EvT		1 1	A A		1 1	A A		1 1	A A	
UE 2C : Unité de spécialisation : une unité au choix parmi les 3 : <u>UE 2C1 – Droit privé</u> EC 1 : Droit des successions EC 2 : Droit des libéralités EC 3 : TD Droit des successions et droit des libéralités <u>UE 2C2 – Droit public</u> EC 1 : Droit de la fonction publique EC 2 : Droit des contrats publics EC 3 : TD Droit des contrats publics <u>UE 2C3 – Environnement de l'entreprise</u> EC 1 : Histoire du droit social EC 2 : Droit des entreprises en difficultés EC 3 : TD Droit des entreprises en difficultés	12	4 2 2 2 2 2 2	EvT EvC EvT EvT EvC EvT EvT EvC		1 2 1 1 2 1 1 2	N E/O A A E/O A N E/O		1 1 1 1 1 1 1 1	N E/O A A E/O A N E/O		1 1 1 1 1 1 1 1	N E/O A A E/O A N E/O	
UE 2D : Anglais EC 1 : Anglais	3	1,5	EvC		2	E/O		1	O		1	O	

A : Epreuve à distance

N : Matière neutralisée

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS CULTURE JURIDIQUE

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale				RSE			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 4A : L'Etat et son environnement international EC 1 : Histoire du droit international EC 2 : Processus historique de construction de l'Etat	6	1,5 1,5	EvT EvC		1 2	A E/O		1 1	A E/O		Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 4B : Droit comparé EC 1 : Droit privé comparé EC 2 : Droit public comparé EC 3 : Législations et politiques étrangères	9	1,5 1,5 1,5	EvT EvC EvT		1 2 1	A E/O A		1 1 1	A E/O A			
UE 4C : Recherche et pratique professionnelle EC 1 : Mémoire de recherche EC 2 : Organisation d'un colloque ou participation à un concours EC 3 : Stage et rapport de stage	15	6 1,5	EvT EvT		1 1	** **						

** : Voir le tableau des stages

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS DROIT DES AFFAIRES

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1A : Entreprises	12												
EC 1 : Droit approfondi des sociétés 1		2,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 2 : Histoire du droit des affaires		1	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 3 : Régime général des obligations		2,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
UE 1B : Fiscalité et comptabilité	9												
EC 1 : Fiscalité générale		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 2 : Comptabilité générale		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 3 : TD Exercices de comptabilité et fiscalité de l'entreprise		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
UE 1C : Environnement international	9												
EC 1 : Droit international privé		2	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Libertés de circulation et libre concurrence dans l'Union Européenne		2,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS DROIT DES AFFAIRES

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 2A : Fondements du droit de l'entreprise	12												
EC 1 : Droit bancaire et financier		2	EvT		1	N		1	N		1	N	
EC 2 : Droit du commerce international		2	EvT		1	N		1	N		1	N	
<u>Matière au choix (1 parmi 2)</u>													
EC 3 : Etudes approfondies de droit bancaire		2	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
EC 4 : Etudes approfondies de droit des sociétés		2	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
UE 2B : Environnement contentieux de l'entreprise	9												
EC 1 : Droit des entreprises en difficulté		1,5	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 2 : Modes alternatifs de règlement des litiges		1,5	EvT			N			N			N	
EC 3 : Droit pénal des affaires		1,5	EvT			N			N			N	
UE 2C : Entreprise et droit civil	6												
EC 1 : Propriété intellectuelle		1,5	EvT			N			N			N	
EC 2 : Droit patrimonial du chef d'entreprise		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
UE 2D : Compléments de formation	3												
EC 1 : Anglais		1	EvC		2	E/O		1	O		1	O	
EC 2 : Business Law		0,5	EvT		1	E/O/M		1	E/O/M		1	E/O/M	
EC 3 : Orientation professionnelle													

A : Epreuve à distance

N : Matière neutralisée

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS DROIT DES AFFAIRES Option Droit et Fiscalité de l'Entreprise (GEFIRE)

Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 3A : Structures et vie de l'entreprise 1 EC 1 : Droit approfondi des sociétés 2 EC 2 : Opérations sur les fonds EC 3 : Baux commerciaux et professionnels EC 4 : Contrats de distribution et relations fournisseurs	9	4,5	EvT		1	*	24h	1	A*	24h	Remise d'un rapport dont le sujet porte sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 3B : Fiscalité de l'entreprise EC 1 : Fiscalité de l'entreprise (IS, revenus des dirigeants sociaux) EC 2 : Fiscalité de l'entreprise (TVA, CVAE, CFE et droit douanier) EC 3 : Fiscalité de l'entreprise (groupes et international)	6	3	EvT		1	**	5h	1	E**	5h		
UE 3C : Finances de l'entreprise EC 1 : Evaluation et analyse financière de l'entreprise EC 2 : Droit du financement	6	1,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h		
			EvT		1	E	2h	1	E	2h		
UE 3D : Pratique professionnelle EC 1 : Business Law EC 2 : Anglais des affaires (en vue du TOEIC) EC 3 : Atelier d'écriture et de recherches juridiques EC 4 : Technique contractuelle – Atelier de professionnalisation	9	1 0,5 1,5 1,5	EvT EvT EvC EvC		1 1 2 2	E/O/M E/O/M E/O E/O		1 1 1 1	E/O/M E/O/M M M			

Remarque : *Epreuve libre de 24h portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières de l'UE 3A.

** Ecrit 5 h portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières de l'UE 3B.

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS DROIT DES AFFAIRES Option Droit Bancaire et Financier (DBF)

Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 3A : Structures et vie de l'entreprise EC 1 : Droit approfondi des sociétés 2 EC 2 : Opérations sur les fonds EC 3 : Baux commerciaux et professionnels EC 4 : Contrats de distribution et relations fournisseurs	9	4,5	EvT		1	*	24h	1	A*	24h	Remise d'un rapport dont le sujet porte sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 3B : Finances de l'entreprise EC 1 : Droit du financement EC 2 : Evaluation et analyse financière de l'entreprise EC 3 : Institutions professionnelles bancaires et financières	15	3 2 2,5	EvT EvT EvT		1 1 1	E E E	2h 2h 2h	1 1 1	E E E	2h 2h 2h		
UE 3C : Pratique professionnelle EC 1 : Business Law EC 2 : Anglais des affaires (en vue du TOEIC) EC 3 : Atelier d'écriture et de recherches juridiques	6	1 0,5 1,5	EvT EvT EvC		1 1 2	E/O/M E/O/M E/O		1 1 1	M E/O/M M			

Remarque : *Epreuve libre de 24h portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières de l'UE 3A

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS DROIT DES AFFAIRES Option Droit Bancaire et Financier (DBF)

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 4A : Fondements financiers EC 1 : Droit de l'investissement EC 2 : Droit approfondi des sûretés et des garanties de paiement	6	1,5 1,5	EvC EvC		2 2	E/O E/O		1 1	M M		Remise d'un rapport dont le sujet porte sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 4B : Ingénieries financières EC 1 : Culture et analyse financière EC 2 : Droit de la gestion patrimoniale EC 3 : Fiscalité bancaire et financière	9	1,5 1,5 1,5	EvC EvC EvC		2 2 2	E/O E/O E/O		1 1 1	M M M			
UE 4C : Procédures et entreprises EC 1 : Contentieux bancaire et financier EC 2 : Droit commercial et difficultés d'entreprises	6	1,5 1,5	EvC EvC		2 2	E/O E/O		1 1	M M			
UE 4D : Recherche et pratique professionnelle EC 1 : Déontologies professionnelles EC 2 : MOOC (à choisir dans la sélection faite en début d'année) EC 3 : Stage et rapport de stage ou mémoire et soutenance EC 4 : Organisation d'un colloque ou participation à un concours	9	0,5 3,5 0,5	EvC EvT EvT		2 1 1	E/O ** E/O/M		1 1 1	M ** E/O/M			

** : Voir le tableau des stages

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS CONFORMITE ET CONTROLE DES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1A : Entreprises	12												
EC 1 : Droit approfondi des sociétés 1		2,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 2 : Conformité et risques		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	A	
EC 3 : Régime général des obligations		2,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
UE 1B : Fiscalité et comptabilité	9												
EC 1 : Fiscalité générale		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 2 : Comptabilité générale		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 3 : TD Exercices de comptabilité et fiscalité de l'entreprise		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
UE 1C : Environnement international	9												
EC 1 : Droit international privé		2	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Marché d'actifs		2,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	A	

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS CONFORMITE ET CONTROLE DES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 2A : Fondements du droit de l'entreprise	12													
EC 1 : Droit bancaire et financier		2	EvT				N						N	
EC 2 : Contrôle interne et audit		2	EvC		2		E/O		1		M		1	M
<u>Matière au choix (1 parmi 2)</u>														
EC 3 : Etudes approfondies de droit bancaire		2	EvC		2		E/O		1		M		1	M
EC 4 : Etudes approfondies de droit des sociétés		2	EvC		2		E/O		1		M		1	M
UE 2B : Environnement contentieux de l'entreprise	9													
EC 1 : Droit des entreprises en difficulté		1,5	EvT		1		A		1		A		1	A
EC 2 : Modes alternatifs de règlement des litiges		1,5	EvT				N				N			N
EC 3 : Droit pénal des affaires		1,5	EvT				N				N			N
UE 2C : Entreprise et droit civil	6													
EC 1 : Propriété intellectuelle		1,5	EvT				N				N			N
EC 2 : Droit patrimonial du chef d'entreprise		1,5	EvC		2		E/O		1		M		1	M
UE 2D : Compléments de formation	3													
EC 1 : Anglais		1	EvC		2		E/O		1		O		1	O
EC 2 : Business Law		0,5	EvT		1		E/O/M		1		E/O/M		1	E/O/M
EC 3 : Orientation professionnelle														

A : Epreuve à distance

N : Matière neutralisée

MASTER DROIT PRIVE PARCOURS CONFORMITE ET CONTROLE DES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 4A : Environnement juridique et financier EC 1 : Les marchés financiers : présentation et risques EC 2 : Les réformes Bâle II, Bâle III : contexte, contenu et conséquences EC 3 : La fraude EC 4 : Certification AMF	3	1,5	EvC		2	E		1	M		Remise d'un rapport dont le sujet porte sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 4B : Conformité et contrôle interne EC 1 : Introduction à la conformité et au contrôle interne	9	0,5	EvC		2	E ou O		1	M			
EC 2 : La fonction conformité dans la banque		1,5	EvT		1	E	3	1	E	3		
EC 3 : Reporting en matière de conformité		1,5	EvT		1	E	3	1	E	3		
EC 4 : Management de la conformité		1	EvT		1	E	2	1	E	2		

UE 4C : Gestion des risques	6									
EC 1 : Expertise dans la prévention du risque de non-conformité		1,5	EvT		1	E	3	1	E	3
EC 2 : Surveillance des risques de non-conformité		1,5	EvT		1	E	3	1	E	3
UE 4D : Méthodologie	12									
EC 1 : Mémoire de spécialité (sources, méthodologie et règles du mémoire)		1,5	EvT		1	O	45 min	1	O	45 min
EC 2 : Stage ou mémoire		4,5	EvT		1	**		1	**	

** : Voir le tableau des stages

* Le mémoire peut remplacer le stage. Ceci reste un cas exceptionnel qui doit faire l'objet d'une validation préalable du responsable de la formation ou du directeur des études



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 – 2020**

Modifiées suite Covid 19

**Master
Droit public**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

- Charles-André DUBREUIL ⇒ c-andre.dubreuil@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours Culture juridique :
 - Cyrille DOUNOT ⇒ cyrille.dounot@uca.fr
 - Nicolas LAURENT-BONNE ⇒ nicolas.laurent-bonne@uca.fr
- Parcours Carrières internationales :
 - Marie-Elisabeth BAUDOIN ⇒ m-elisabeth.baudoin@uca.fr
 - Frédéric CHARILLON ⇒ frederic.charillon@uca.fr
- Parcours Carrières publiques :
 - Sébastien DEFIX ⇒ sebastien.defix@uca.fr
 - Evan RASCHEL ⇒ evan.raschel@uca.fr
 - Sébastien HOURSON ⇒ sebastien.hourson@uca.fr
- Parcours Droit et Administration du secteur sanitaire et social :
 - Agnès ROCHE ⇒ agnes.roche@uca.fr
 - Philippe BERNAZ ⇒ philippe.bernaz@uca.fr

Contact en scolarité :

Scolarité école de droit : scola.droit@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

Contrôle via l'appel, dans tous les EC en évaluation continue (quelle que soit l'UE).

+ au-delà de 2 absences justifiées (par EC), l'absence justifiée correspond à un zéro à l'EC comptant dans le calcul de la moyenne de l'UE.

+ au-delà de 2 absences injustifiées (par EC), l'absence injustifiée entraîne la défaillance de l'étudiant.

Stages

Calendrier : dès la fin des enseignements du S4 **au 15 novembre**

Durée : Organisation des stages et mémoires

Parcours	Année	Régime	Durée minimale	Période	Evaluation
Droit et administration du secteur sanitaire et social	M1	Stage Ou Mémoire	1 mois	avant le 15 novembre	Rapport de stage Ou Mémoire
	M2 (AES + ASS)	Stage Ou Mémoire	2 mois	avant le 15 novembre	Rapport de stage Ou Mémoire
Carrières publiques	M2 Option DPA	Mémoire			Mémoire + soutenance
	M2 Option DDACP	Stage Ou Mémoire	2 mois	avant le 15 novembre	Rapport de stage Ou Mémoire + soutenance
	M2 Option SP	Stage Ou Mémoire	1 mois	avant le 15 novembre	Rapport de stage + Soutenance Ou Mémoire + soutenance
Carrières internationales	M2	Stage Ou Mémoire	2 mois	avant le 15 novembre	Rapport de stage Ou Mémoire + soutenance
Culture juridique	M2	Mémoire Et Stage	2 semaines	avant le 15 novembre	Mémoire + soutenance Et Rapport de stage

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

En deuxième chance, le rattrapage des épreuves « rapport de stage », « Mémoire », « Soutenance », se fait sous la forme de la soumission d'un rapport de stage modifié ou d'un mémoire modifié et/ou d'une nouvelle soutenance.

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

En cas d'absence justifiée, une épreuve de substitution est proposée
L'absence non justifiée entraîne la défaillance de l'étudiant.

Accès à la salle d'examen

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé :

- 30 minutes pour les épreuves de 1 heure et 2 heures
- 1 heure pour les épreuves de 3 heures et plus.

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2^{de} chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

Nature des épreuves E/O/M :

L'enseignant choisit la nature de l'évaluation pour cet EC : un écrit et/ou un oral et/ou un mémoire et/ou une participation

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{de} chance les EC qu'il n'a pas validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

Compensation intégrale entre U.E. et entre semestre d'une même année.

Maquettes de la formation :

Légende

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CARRIERES INTERNATIONALES

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1A : Théorie	9												
EC 1 : Théories constitutionnelles		2,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
<u>Matière au choix (1 parmi 2)</u>													
EC 2 : Histoire de la pensée juridique		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 3 : Université d'été franco-tchèque		1,5	EvT		1	E/O/M		1	M		1	M	
UE 1B : Les acteurs internationaux	6												
EC 1 : Acteurs et réseaux de l'action internationale		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
EC 2 : Socio-histoire des organisations internationales		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
UE 1C : Politique et économie internationales	9												
EC 1 : Théorie des relations internationales		2,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Économie politique internationale		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
UE 1D : Droit européen et international 1	6												
EC 1 : Libertés de circulation et libre concurrence dans l'Union Européenne		2	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Droit des organisations internationales		2	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CARRIERES INTERNATIONALES

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 2A : Droit constitutionnel EC 1 : Les constitutions face aux enjeux du XXIème siècle EC 2 : TD Les constitutions face aux enjeux du XXIème siècle	6		2	EvT	1	A		1	A		1	A	M
			1	EvC	2	E/O		1	M		1		
UE 2B : Droit international 2 EC 1 : Droit international humanitaire EC 2 : TD Droit international public	6		1,5	EvT	1	A		1	A		1	A	
			1	EvC	2	E/O		1	M		1	M	
UE 2C : Agenda politique international EC 1 : Systèmes politiques comparés EC 2 : Pensée stratégique	9		2	EvT	1	A		1	A		1	A	
			2,5	EvT	1	A		1	A		1	A	
UE 2D : Droit européen 2 EC 1 : Politiques de l'Union Européenne EC 2 : Droit de la Convention Européenne des Droits de l'Homme	6		2	EvT	1	A		1	A		1	A	
			2	EvT	1	A		1	A		1	A	
UE 2E : Anglais EC 1 : Anglais	3		1	EvC	2	E/O		1	O		1	O	

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CARRIERES INTERNATIONALES

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 4A : Enjeux de sécurité	6												Remise d'un rapport dont le sujet porte sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)
EC 1 : Espaces de sécurité comparés			1	EvT		1	E/O/M		1	M			
EC 2 : Cas pratiques de sécurité européenne			1	EvC		2	E/O		1	M			
EC 3 : Actualité des crises et conflits	1,5	EvC		2	E/O		1	M					
UE 4B : Enjeux régionaux	9												
EC 1 : Post-Soviet Studies			1,5	EvC		2	E/O		1	M			
EC 2 : Pays émergents			1	EvC		2	E/O		1	M			
EC 3 : Espace méditerranéen			1	EvC		2	E/O		1	M			
EC 4 : Législations et politiques étrangères	0,5	EvT		1	E/O/M		1	E/O/M					
UE 4C : Enjeux mondiaux	6												
EC 1 : Situations de post-conflit			1,5	EvC		2	E/O		1	M			
EC 2 : Justice pénale internationale 2			1	EvC		2	E/O		1	M			
EC 3 : Le facteur religieux dans les relations internationales	0,5	EvT		1	E/O/M		1	M					
UE 4D : Recherche et pratique professionnelle	9												
EC 1 : Stage et rapport de stage ou mémoire			4	EvT		1	**						
EC 2 : Organisation d'un colloque ou participation à un concours ou Clinique des droits	0,5	EvT		1	E/O/M		1	E/O/M					

** : Voir tableau des stages

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CARRIERES PUBLIQUES

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 1A : L'Etat	15													
EC 1 : Théories constitutionnelles		2	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A		
EC 2 : Droit de la décentralisation		2	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A		
EC 3 : TD Droit de la décentralisation		2	EvC		2	E/O		1	M		1	M		
UE 1B : L'action publique 1 (1 unité au choix)	12													
<u>UE 1B1 - L'économie publique</u>														
EC 1 : Droit public économique		2	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A		
EC 2 : TD Droit public économique		2	EvC		2	E/O		1	M		1	M		
EC 3 : Libertés de circulation et libre concurrence dans l'Union Européenne		2	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A		
<u>UE 1B2 - La sécurité publique</u>														
EC 1 : Droit pénal spécial		2	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A		
EC 2 : TD Droit pénal spécial		2	EvC		2	E/O		1	M		1	M		
EC 3 : Acteurs de la sécurité publique		2	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A		
UE 1C : Options (2 choix parmi les 4)	3													
EC 1 : Origines historiques du droit administratif		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A		
EC 2 : Criminologie		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A		
EC 3 : Théorie des relations internationales		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A		
EC 4 : Histoire de la pensée juridique		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A		

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CARRIERES PUBLIQUES

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 2A : Les moyens publics EC 1 : Droit de la fonction publique EC 2 : Droits des contrats publics EC 3 : TD Droits des contrats publics	12	2 2 2	EvT EvT EvC		1 1 2	A A E/O		1 1 2	A A E/O		1 1 1	A A M	
UE 2B : Droit public européen EC 1 : Droit de la Convention européenne des Droits de l'Homme EC 2 : Politiques de l'Union Européenne	6	1,5 1,5	EvT EvT		1 1	A A		1 1	A A		1 1	A A	
UE 2C : L'action publique 2 (1 unité au choix) <u>UE 2C1 – Responsabilité et environnement</u> EC 1 : Droit de la responsabilité administrative EC 2 : TD Droit de la responsabilité administrative EC 3 : Droit de l'environnement <u>UE 2C2 – Politiques et gestion</u> EC 1 : Gestion administrative, financière et comptable des organisations EC 2 : TD Gestion administrative, financière et comptable des organisations EC 3 : Politiques publiques : mise en œuvre et évaluation	9	1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5	EvT EvC EvT EvT EvC EvT		2	N E/O N N		2	N E/O N N		1 1 1 1 1 1	N M N N	
UE 2D : Compétences linguistiques EC 1 : Anglais	3	1,5	EvC		2	E / O		1	O		1	O	

A : Epreuve à distance

N : Matière neutralisée

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CARRIERES PUBLIQUES Option Droit Public Approfondi (DPA)

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																	
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance									
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.							
UE 4A : Droit public approfondi 2	12																			
EC 1 : Droit administratif approfondi		3	EvC			2	E/O				1	M								
EC 2 : Droit international public approfondi		1,5	EvC			2	E/O				1	M								
EC 3 : Droit public comparé		1,5	EvC			2	E/O				1	M								
UE 4B : Perspectives juridiques	6																			
EC 1 : Processus historique de construction de l'Etat		1,5	EvC			2	E/O				1	M								
EC 2 : Droit public de la concurrence		1,5	EvC			2	E/O				1	M								
UE 4C : Recherche en droit	12																			
EC 1 : Entraînement à l'oral		1	EvC			2	E/O				1	M								
EC 2 : Mémoire de recherche		2,5	EvT			1	**													
EC 3 : Grand oral*		1,5	EvT			1	O				1	O								
EC 4 : Législations et politiques étrangères		0,5	EvT			1	E/O/M				1	E/O/M								
<u>Matière au choix (1 parmi 4) :</u>																				
EC 5 : Organisation d'un colloque		0,5	EvT			1	E/O/M				1	E/O/M								
EC 6 : Projet d'écriture collectif		0,5	EvT			1	E/O/M				1	E/O/M								
EC 7 : Atelier de recherche		0,5	EvT			1	E/O/M				1	E/O/M								
EC 8 : Clinique des droits		0,5	EvT			1	E/O/M				1	E/O/M								

Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)

REMARQUE : *Le grand oral est associé à la soutenance du mémoire. Il consiste en une présentation de 15 minutes, sur une question de droit public général en lien avec le sujet de mémoire, après une préparation de 60 minutes, et donne lieu à de brefs échanges avec les membres du jury.

** : Voir tableau des stages

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CARRIERES PUBLIQUES Option Droit des Affaires des Collectivités publiques (DDACP)

Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 3A : L'action contractuelle des collectivités publiques EC 1 : Opérations d'aménagement EC 2 : Droit des marchés publics et des concessions EC 3 : Droit des marchés publics et des concessions – Etudes approfondies EC 4 : Contrats spéciaux EC 5 : Grand oral *	12											Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)
	1,5	EvC		2	E/O		1	M				
	1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h			
	1,5	EvC		2	E/O		1	M				
	1,5	EvC		2	E/O		1	M				
	1	EvT		1	O		1	O				
UE 3B : La valorisation des ressources des collectivités publiques EC 1 : Fiscalité locale EC 2 : Valorisation des propriétés publiques EC 3 : Etudes de cas en propriété intellectuelle	12											
	1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h			
	3	EvC		2	E/O		1	M				
	1,5	EvC		2	E/O		1	M				
UE 3C : Suivi de projet de collectivités publiques EC 1 : Gestion et financement de projet 1	3											
	1,5	EvC		2	E/O		1	M				
UE 3D : Compétence linguistique EC 1 : Anglais	3											
	0,5	EvC		2	E/O		1	O				

*Portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des enseignements de l'UE 3A

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CARRIERES PUBLIQUES Option Droit des Affaires des Collectivités publiques (DDACP)

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 4A: Les collectivités publiques et l'action publique EC 1 : Droit et pratique de l'urbanisme EC 2 : Droit et pratique de l'urbanisme – études approfondies EC 3 : Droit et pratique des services publics EC 4 : Droit des entreprises et des participations publiques EC 5 : Droit public de la concurrence EC 6 : Gestion des ressources humaines EC 7 : Grand oral *	12												Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)
		1,5	EvC		2	E/O			1	M			
		0,5	EvC		2	E/O			1	M			
		1	EvT		1	N			1	N			
		1	EvC		2	E/O			1	M			
		1	EvC		2	E/O			1	M			
		1	EvT		1	A			1	A			
		1	EvT		1	N			1	N			
UE 4B : Le contentieux des collectivités publiques EC 1 : Contentieux contractuels EC 2 : Contentieux contractuels – Etudes de cas EC 3 : Contentieux de l'urbanisme et de l'environnement – Etudes de cas EC 4 : Contentieux des affaires en droit de l'Union Européenne EC 5 : Contentieux pénal des affaires publiques	12												
		1,5	EvC		2	E/O			1	M			
		1	EvC		2	E/O			1	M			
		1	EvC		2	E/O			1	M			
		1	EvC		2	E/O			1	M			
		1	EvT		1	N			1	N			
UE 4C : Recherche et pratique professionnelle EC 1 : Gestion et financement de projet 2 EC 2 : Projet collectif (Organisation d'un colloque ou conférence, projet territorial) ou Atelier d'écriture et de recherches juridiques EC 3 : Clinique des droits EC 4 : Stage et rapport de stage ou mémoire	6												
		1,5	EvC		2	E/O			1	M			
		1	EvT		1	**							

** : Voir tableau des stages

*Portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des enseignements de l'UE 4A

N : Matière neutralisée

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CARRIERES PUBLIQUES Option Sécurité Publique (SP)

Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 3A : Droit pénal EC 1 : Droit pénal général EC 2 : Délinquance économique et financière	6	1,5 1,5	EvT EvT		1 1	E E	3h 1h	1 1	E E	3h 1h	Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 3B : Libertés et droits fondamentaux EC 1 : Libertés et droits fondamentaux : aspects de droit pénal EC 2 : Libertés et droits fondamentaux : aspects de droit public	6	1,5 1,5	EvT EvT		1 1	E E	1h 1h	1 1	E E	1h 1h		
UE 3C : Organisation des forces de sécurité EC 1 : Organisation de la sécurité interne EC 1a : Organisation de la sécurité publique EC 1b : Organisation de la sécurité civile EC 2 : Organisation des forces de sécurité externe : les enjeux stratégiques de la défense	9	2,25 2,25	EvT EvT		1 1	E* E	1h 3h	1 1	E* E	1h 3h		
UE 3D : Identification du phénomène criminel EC 1 : Criminalistique EC 2 : Criminologie approfondie	3	1,5	EvT		1	E*	1h	1	E*	1h		
UE 3E : Préparation aux concours de la sécurité publique EC 1 : Méthodologie EC 2 : Anglais	6	1,5 1,5	EvC EvC		2 2	E/O E/O		1 1	M O			

*Epreuve portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CARRIERES PUBLIQUES Option Sécurité Publique (SP)

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																		
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance										
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.								
UE 4A : Actualités des crises et conflits	3	1,5	EvC		2	E/O		1	M												
UE 4B : Renouvellement des enjeux de sécurité publique	3	1,5	EvT		} 1																
UE 4C : Renouvellement des forces de sécurité publique EC 1 : Les forces du contrôle de la sécurité publique EC 2 : Le contrôle des forces de la sécurité publique	3	1,5	EvT				A		1	A											
UE 4D : Droit pénal approfondi EC 1 : Procédure pénale approfondie EC 2 : Droit pénal des mineurs	9	3 1,5	EvT EvT		} 1		A		1	A											
UE 4E : Droit et pratique des services publics	3	1,5	EvT				1	N		1	N										
UE 4F : Recherche et pratique professionnelle EC 1 : Stage et rapport de stage ou mémoire EC 2 : Organisation d'un colloque ou participation à un concours	9	4,5	EvT			1	**														

Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)

** : Voir tableau des stages

A : Epreuve à distance

N : Matière neutralisée

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CULTURE JURIDIQUE

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1A : Pensée juridique 1 EC 1 : Histoire de la pensée juridique EC 2 : Histoire de la pensée juridique – Etudes approfondies	6	3	EvT		1	E*	3h	1	E	3h	1	A	
UE 1B : Droit public EC 1 : Théories constitutionnelles EC 2 : Origines historiques du droit administratif	9	1,5 3	EvT EvT		1 1	E E	1h 1h	1 1	E E	1h 1h	1 1	A A	
UE 1C : Droit privé EC 1 : Régime général des obligations EC 2 : Droit des régimes matrimoniaux EC 3 : Droit pénal spécial	9	1,5 1,5 1,5	EvT EvT EvT		1 1 1	E E E	1h 1h 1h	1 1 1	E E E	1h 1h 1h	1 1 1	A A A	
UE 1D : Droit international et européen Matière au choix (2 parmi les 4) EC 1 : Droit international privé EC 2 : Libertés de circulation et libre concurrence dans l'Union Européenne EC 3 : Théorie des relations internationales EC 4 : Université d'été franco-tchèque	6	1,5 1,5 1,5 1,5	EvT EvT EvT EvT		1 1 1 1	E E E E/O/M	1h 1h 1h	1 1 1 1	E E E M	1h 1h 1h	1 1 1 1	A A A M	

*Epreuve portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CULTURE JURIDIQUE

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 2A : Pensée juridique 2 EC 1 : Fondements historiques et philosophiques des libertés publiques EC 2 : TD Initiation à la philosophie de l'histoire et à l'épistémologie du droit	9	3 1,5	EvT EvT		1 1	A A		1 1	A A		1 1	A A	
UE 2B : Droit européen EC 1 : Droit de la Convention Européenne des Droits de l'Homme EC 2 : Politiques de l'Union Européenne	6	1,5 1,5	EvT EvT		1 1	A A		1 1	A A		1 1	A A	
UE 2C : Unité de spécialisation : une unité au choix parmi les 3 : <u>UE 2C1 – Droit privé</u> EC 1 : Droit des successions EC 2 : Droit des libéralités EC 3 : TD Droit des successions et droit des libéralités <u>UE 2C2 – Droit public</u> EC 1 : Droit de la fonction publique EC 2 : Droit des contrats publics EC 3 : TD Droit des contrats publics <u>UE 2C3 – Environnement de l'entreprise</u> EC 1 : Histoire du droit social EC 2 : Droit des entreprises en difficultés EC 3 : TD Droit des entreprises en difficultés	12	4 2 2 2 2 2 2	EvT EvC EvT EvT EvC EvT EvT EvC		1 2 1 1 2 1 1 2	N E/O A A E/O A N E/O		1 1 1 1 1 1 1 1	N E/O A A E/O A N E/O		1 1 1 1 1 1 1 1	N E/O A A E/O A N E/O	
UE 2D : Anglais EC 1 : Anglais	3	1,5	EvC		2	E/O		1	O		1	O	

A : Epreuve à distance

N : Matière neutralisée

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CULTURE JURIDIQUE

Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 3A : Pensée juridique 3 EC 1 : Théorie du droit EC 2 : Philosophie du droit	9	1,5 3	EvT EvT		1 1	E E	3h 3h	1 1	E E	3h 3h	Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 3B : Histoire du droit public EC 1 : Les grandes notions de droit public, approche historique et comparative EC 2 : Histoire de la justice	9	3 1,5	EvT EvT		1 1	O O		1 1	O O			
UE 3C : Histoire du droit privé EC 1 : Les grandes notions de droit privé, approche historique et comparative EC 2 : Histoire du droit des affaires	9	3 1,5	EvT EvT		1 1	E E	3h 1h	1 1	E E	3h 1h		
UE 3D : Anglais EC 1 : Anglais	3	1,5	EvC		2	E/O		1	O			

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS CULTURE JURIDIQUE

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 4A : L'Etat et son environnement international EC 1 : Histoire du droit international EC 2 : Processus historique de construction de l'Etat	6	1,5 1,5	EvT EvC		1 2	A E/O		1 1	A M		Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 4B : Droit comparé EC 1 : Droit privé comparé EC 2 : Droit public comparé EC 3 : Législations et politiques étrangères	9	1,5 1,5 1,5	EvT EvC EvT		1 2 1	A E/O A		1 1 1	A M A			
UE 4C : Recherche et pratique professionnelle EC 1 : Mémoire de recherche EC 2 : Organisation d'un colloque ou participation à un concours EC 3 : Stage et rapport de stage	15	6 1,5	EvT EvT		1 1	** **						

** : Voir tableau des stages

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS DROIT ET ADMINISTRATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1A : Fondamentaux juridiques	9	1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 1 : Droit approfondi du travail			3	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A
UE 1B : Questions sanitaires et sociales	9	3	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 1 : Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale			1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A
UE 1C : Approfondissements	6	1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
EC 1 : Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale			1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M
UE 1D : Professionnalisation	6	1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
EC 1 : TD Techniques d'enquêtes			1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M
EC 2 : TD Communication orale													

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS DROIT ET ADMINISTRATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 2A : Les collectivités publiques et leurs moyens d'action EC 1 : Droit la fonction publique EC 2 : Droit de la responsabilité administrative EC 3 : Gestion administrative, financière et comptable des organisations	6													
		1	EvT	1	N		1	N		1	N		1	N
		1	EvT	1	N		1	N		1	N		1	N
		1	EvT	1	N		1	N		1	N		1	N
UE 2B : Politiques publiques EC 1 : Système de protection sociale en Europe EC 2 : Politiques publiques : mise en œuvre et évaluation	6													
		1,5	EvT	1	N		1	N		1	N		1	N
		1,5	EvT	1	N		1	N		1	N		1	N
UE 2C : Approfondissements EC 1 : Système de protection sociale en Europe EC 2 : Politiques publiques : mise en œuvre et évaluation EC 3 : Gestion administrative, financière et comptable des organisations	9													
		1,5	EvC	2	E/O		1	M		1	M		1	M
		1,5	EvC	2	E/O		1	M		1	M		1	M
		1,5	EvC	2	E/O		1	M		1	M		1	M
UE 2D : Professionnalisation EC 1 : Stage et rapport de stage ou mémoire EC 2 : Anglais	9													
		3	EvT	1	**					1	M		1	M
		1,5	EvC	2	E/O		1	O		1	O		1	O

** : Voir tableau des stages

N : Matière neutralisée

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS DROIT ET ADMINISTRATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL Option Administration du Secteur Social

Semestre 3 ::	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 3A : Acteurs du secteur sanitaire et social EC 1 : L'organisation sanitaire EC 2 : Les acteurs du secteur social EC 3 : Les acteurs du secteur social – Etudes de cas EC 4 : Droit des marchés publics et des concessions	12	1,5 1,5 1,5 1,5	EvT EvT EvC EvT		1 1 2 1	E E E/O E	1h 3h 1h	1 1 1 1	E E M E	1h 3h 1h	Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 3B : Gestion du secteur social EC 1 : L'intervention sociale : histoire, sociologie et organisation EC 2 : Psychosociologie du travail	6	1,5 1,5	EvT EvC		1 2	E E/O	1h 	1 1	E M	1h 		
UE 3C : Outils de professionnalisation EC 1 : Anglais EC 2 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur social EC 3 : Techniques d'enquêtes EC 4 : Note de synthèse	12	1,5 1,5 1,5 1,5	EvC EvC EvC EvC		2 2 2 2	E/O E/O E/O E/O	 	1 1 1 1	O M M M	 		

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS DROIT ET ADMINISTRATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL Option Administration du Secteur Social

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																			
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance											
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.									
UE 4A : Action des collectivités publiques EC 1 : Droit et pratique des services publics EC 2 : Gestion des ressources humaines EC 3 : Gestion des ressources humaines – Etudes de cas	6																					
UE 4B : Insertion, famille, dépendance et action publique EC 1 : Enfance, famille et action publique EC 2 : Handicap, vieillesse et action publique EC 3 : Approche social du handicap et de la vieillesse EC 4 : Exclusion, insertion et action publique	12																					Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)
UE 4C : Recherche et pratique professionnelle EC 1 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur social EC 2 : Communication orale dans le secteur social EC 3 : Stage et rapport de stage ou mémoire	12																					

** : voir tableau des stages

N : Matière neutralisée

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS DROIT ET ADMINISTRATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL Option Administration des Etablissements de Santé

Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 3A : Acteurs du secteur sanitaire et social EC 1 : L'organisation sanitaire EC 2 : Les acteurs du secteur social EC 3 : Droit des marchés publics et des concessions	9	1,5 1,5 1,5	EvT EvT EvT		1 1 1	E E E	1h 1h 1h	1 1 1	E E E	1h 1h 1h	Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 3B : Administration des établissements sanitaires EC 1 : Les établissements de santé EC 2 : Financement des établissements de santé EC 3 : Responsabilité des établissements	9	1,5 1,5 1,5	EvT EvT EvC		1 1 2	E E E/O	3h 1h	1 1 1	E E M	3h 1h		
UE 3C : Outils de professionnalisation EC 1 : Note de synthèse EC 2 : Anglais EC 3 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur sanitaire EC 4 : Techniques d'enquêtes	12	1,5 1,5 1,5 1,5	EvC EvC EvC EvC		2 2 2 2	E/O E/O E/O E/O		1 1 1 1	M O M M			

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS DROIT ET ADMINISTRATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL Option Administration des Etablissements de Santé

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 4A : Action des collectivités publiques EC 1 : Droit et pratique des services publics EC 2 : Gestion des ressources humaines EC 3 : Gestion des ressources humaines – Etudes de cas	6	1 1 1	EvT EvT EvC		1 1 2	N N E/O		1 1 1	N N M		Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 4B : Action de l'Etat EC 1 : Etat et établissements de santé EC 2 : Handicap, vieillesse et action publique EC 3 : Approche sanitaire du handicap et de la vieillesse EC 4 : Droits et devoirs des patients et des praticiens	12	1,5 1,5 1,5 1,5	EvC EvT EvC EvC		2 1 2 2	E/O A E/O E/O		1 1 1 1	M A M M			
UE 4C : Recherche et pratique professionnelle EC 1 : Communication orale dans le secteur sanitaire EC 2 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur sanitaire EC 3 : Stage et rapport de stage ou mémoire	12	1,5 1,5 3	EvC EvC EvT		2 2 1	E/O E/O **		1 1	M M			

N : Matière neutralisée

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS DROIT ET ADMINISTRATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL Option Management et Administration du Secteur Social

Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences								
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.
UE 3A : Acteurs du secteur sanitaire et social EC 1 : L'organisation sanitaire EC 2 : Les acteurs du secteur social EC 3 : Les acteurs du secteur social – études de cas EC 4 : Droit des marchés publics et des concessions	12	1,5 1,5 1,5 1,5	EvT EvT EvC EvT		1 1 2 1	E E E/O E	1h 3h 1h	1 1 1 1	E E M E	1h 3h 1h	Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)
UE 3B : Gestion du secteur social EC 1 : L'intervention sociale : histoire, sociologie et organisation EC 2 : Psychosociologie du travail	6	1,5 1,5	EvT EvC		1 2	E E/O	1h 	1 1	E M	1h 	
UE 3C : Outils de professionnalisation EC 1 : Anglais EC 2 : Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 1	12	1,5 4,5	EvC EvC		2 2	E/O E/O	 	1 1	O M	 	

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS DROIT ET ADMINISTRATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL Option Management et Administration du Secteur Social

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																	
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance									
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.							
UE 4A : Action des collectivités publiques EC 1 : Droit et pratique des services publics	3	1,5	EvT			N														
UE 4B : Insertion, famille, dépendance et action publique EC 1 : Enfance, famille et action publique EC 2 : Handicap, vieillesse et action publique EC 3 : Approche social du handicap et de la vieillesse EC 4 : Exclusion, insertion et action publique	18	3 1,5 3 1,5	EvC EvT EvC EvC		2 1 2 2	E/O A E/O E/O				1 1 1 1	M A M M									Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)
UE 4C : Outils de professionnalisation EC 1 : Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 2	9	4,5	EvC		2	E/O				1	M									

N : Matière neutralisée

A : Epreuve à distance

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS DROIT ET ADMINISTRATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL Option Management et Administration des Etablissements de Santé

Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 3A : Acteurs du secteur sanitaire et social	9													
EC 1 : L'organisation sanitaire		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h				
EC 2 : Les acteurs du secteur social		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h				
EC 3 : Droit des marchés publics et des concessions		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h				
UE 3B : Administration des établissements sanitaires	9													
EC 1 : Les établissements de santé		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h				Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)
EC 2 : Financement des établissements de santé		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h				
EC 3 : Responsabilité des établissements		1,5	EvC		2	E/O		1	M					
UE 3C : Outils de professionnalisation	12													
EC 1 : Anglais		1,5	EvC		2	E/O		1	O					
EC 2 : Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 1		4,5	EvC		2	E/O		1	M					

MASTER DROIT PUBLIC PARCOURS DROIT ET ADMINISTRATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL Option Management et Administration des Etablissements de Santé

Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 4A : Action des collectivités publiques EC 1 : Droit et pratique des services publics	3	1,5	EvT		1	N		1	N		Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
UE 4B : Action de l'Etat EC 1 : Etat et établissements de santé	18	3	EvC		2	E/O		1	M			
EC 2 : Handicap, vieillesse et action publique		1,5	EvT		1	A		1	A			
EC 3 : Approche sanitaire du handicap et de la vieillesse		3	EvC		2	E/O		1	M			
EC 4 : Droits et devoirs des patients et des praticiens		1,5	EvC		2	E/O		1	M			
UE 4C : Outils de professionnalisation EC 1 : Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 2	9	4,5	EvC		2	E/O		1	M			

N : Matière neutralisée

A : Epreuve à distance

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES**
Année universitaire 2019 - 2020
Modifiées suite au Covid 19

Master
Droit notarial

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Aurélia FAUTRE-ROBIN – aurelia.fautre-robin@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

Aurélia FAUTRE-ROBIN – aurelia.fautre-robin@uca.fr

Contact en scolarité :

Scolarité école de droit – scola.droit@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

Contrôle via l'appel, dans tous les EC en évaluation continue (quelle que soit l'UE).

+ au-delà de 2 absences justifiées (par EC), l'absence justifiée correspond à un zéro à l'EC comptant dans le calcul de la moyenne de l'UE.

+ au-delà de 2 absences injustifiées (par EC), l'absence injustifiée entraîne la défaillance de l'étudiant.

Stages

Calendrier : dès la fin des enseignements du S4 au **15 novembre**

Durée : Organisation des stages

Parcours	Année	Régime	Durée minimale	Période	Evaluation
Droit notarial	M2	Stage	2 mois	avant le 15 novembre	Rapport de stage + Soutenance*

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

En 2nde chance, le rattrapage des épreuves « rapport de stage », « Mémoire », « Soutenance », se fait sous la forme de la soumission d'un rapport de stage modifié ou d'un mémoire modifié et/ou d'une nouvelle soutenance.

***sous réserve de la compatibilité avec les consignes sanitaires**

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé :

- 30 minutes pour les épreuves de 1 heure et 2 heures
- 1 heure pour les épreuves de 3 heures et plus.

Accès à la salle d'examen

En cas d'absence justifiée, une épreuve de substitution est proposée

L'absence non justifiée entraîne la défaillance de l'étudiant.

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2^{nde} chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il n'a pas validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

Compensation intégrale entre U.E. et entre semestre d'une même année.

Maquettes de la formation :

Légende

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Master Droit Notarial

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1A : Droit Civil 1	9												
EC 1 : Droit des régimes matrimoniaux		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 2 : TD Droit des régimes matrimoniaux		1,5	EvC		2	E/O		1	M		1	M	
EC 3 : Régime général des obligations		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
UE 1B : Environnement international	9												
EC 1 : Droit international privé		2,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Libertés de circulation et libre concurrence dans l'Union Européenne		2	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
UE 1C : Fiscalité et comptabilité	6												
EC 1 : Fiscalité générale		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
EC 2 : Comptabilité générale		1,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	A	
UE 1D : Droits et propriétés	6												
EC 1 : Droit des biens-Propriétés collectives		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	
EC 2 : Droit de la construction		1,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	A	

A : Epreuve à distance

Master Droit Notarial

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 2A : Droit civil 2 EC 1 : Droit des successions EC 2 : Droit des libéralités EC 3 : TD Droit des successions et droit des libéralités	12	4,5 1,5	EvT EvC		1 2	A E/O		1 1	A M		1 1	A M	
UE 2B : Affaires et procédures EC 1 : Droit des entreprises en difficulté EC 2 : TD Droit des entreprises en difficulté EC 3 : Modes alternatifs de règlement des litiges	9	1,5 1,5 1,5	EvT EvC EvT			N E/O N		1	N M N		1	N M N	
UE 2C : Droit rural et propriété EC 1 : Droit rural Matière au choix (1 parmi 2) EC 2 : Propriété intellectuelle EC 3 : Droit de l'environnement	6	1,5 1,5 1,5	EvT EvT EvT		1	A N N		1	A N N		1	A N N	
UE 2D : Compléments de formation EC 1 : Anglais EC 2 : Orientation professionnelle	3	1,5	EvC		2	E/O		1	O		1	O	

A : Epreuve à distance

N : Matière neutralisée

Master Droit Notarial

Semestre 3 : Admissibilité ¹

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 3A : Droit notarial des personnes et de la famille EC 1 : Droit extrapatrimonial de la famille et des personnes EC 2 : Droit approfondi des régimes matrimoniaux EC 3 : Techniques liquidatives des régimes matrimoniaux et des successions	12	4	EvT		1	E*	3h	1	E*	3h	Oral transversal portant sur les matières non validées, après préparation du sujet en 24h (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)		
UE 3B : Droit notarial des contrats et du crédit EC 1 : Droit approfondi des contrats appliqué au notariat EC 2 : Droit du crédit	6	3	EvT		1	E*	3h	1	E*	3h			
UE 3C : Droit notarial commercial et des sociétés EC 1 : Droit approfondi des sociétés EC 2 : Opérations sur les fonds EC 3 : Opérations sur les fonds – approche pratique EC 4 : Baux commerciaux et professionnels EC 5 : Baux commerciaux et professionnels – approche pratique	6	1	EvT		1	E	1h	1	E	1h			
		1	EvT		1	E	1h	1	E	1h			
		1,5	EvC		2	E/O		1	M				
		1	EvT		1	E	1h	1	E	1h			
UE 3D : Droit des biens EC 1 : Droit approfondi des biens	3	1	EvT		1	E	1h	1	E	1h			
UE 3E : Anglais EC 1 : Anglais	3	1	EvC		2	E/O		1	O				

Remarque : * Epreuve portant sur l'une et/ou l'ensemble des matières / ¹Régime imposé par l'Arrêté sur les études notariales

Master Droit Notarial

Semestre 4 : Admission ²

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																	
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance									
			Type de contrôle	% EvC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.							
UE 4A : Droit notarial immobilier EC 1 : Droit et pratique de l'urbanisme EC 2 : Droit de la copropriété EC 3 : Droit rural approfondi	6						N N N													
UE 4B : Fiscalité notariale EC 1 : Fiscalité du revenu et du patrimoine EC 2 : Fiscalité immobilière, fiscalité des successions et des libéralités	3	6,5	EvT				N N													
UE 4C : Droit international privé notarial EC 1 : Droit international de la famille (mariage, régimes matrimoniaux, filiation) EC 2 : Droit international des successions	3						N N													
UE 4D : Déontologie professionnelle EC 1 : Déontologie professionnelle	3						N													
UE 4E : Approches pratiques EC 1 : Approche pratique du Droit de l'urbanisme * EC 2 : Approche pratique du Droit de la copropriété *	3	1 1	EvC EvC		2 2	E/O E/O				1 1	M M									
UE 4F : Droit notarial professionnel EC 1 : Compétences numériques appliquées aux métiers du notariat EC 2 : Techniques de communication écrite et orale	3	1,5	EvC		2	E/O				1	M									
UE 4G : Stage et rapport de stage	9	5	EvT				A ²													

Oral transversal portant sur les matières non validées, après préparation du sujet en 24h (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)

A² : Régime imposé par l'Arrêté sur les études notariales ; voir le tableau des stages

*Les connaissances acquises dans l'UE 4E sont également susceptibles d'être évaluées lors du Grand oral.